



LE SOLEIL

LA TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

Nouvelle route nécessaire

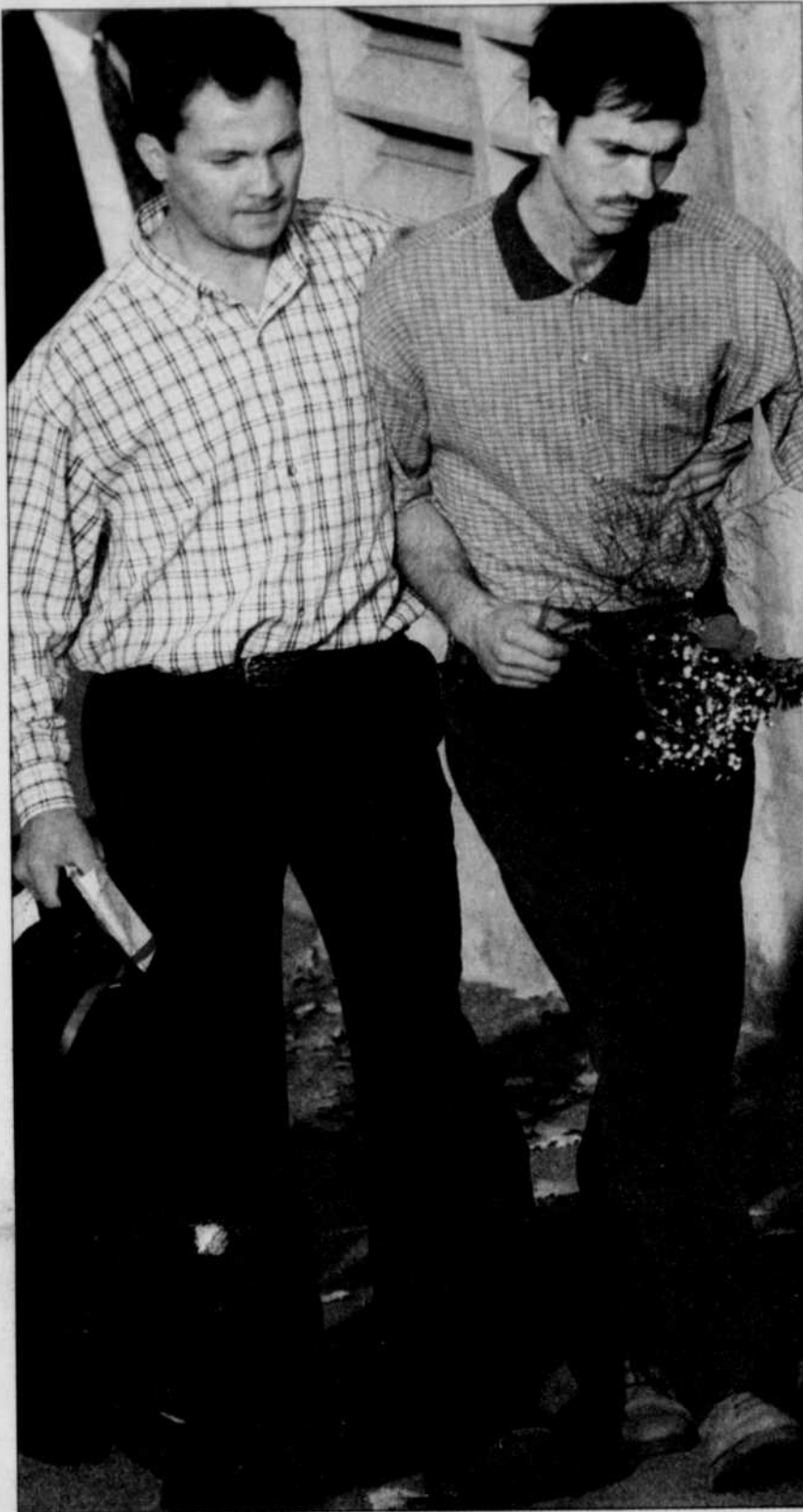
Tout le monde s'entend pour établir un nouveau tracé pour la côte

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ LES ÉBOULEMENTS — Vingt-quatre heures après la tragédie routière ayant fait 43 victimes aux Éboulements, le gouvernement québécois a ouvert toute grande la porte à la construction d'une nouvelle route.

Un mandat vient d'être confié à des experts du ministère des Transports qui devront évaluer différents tracés potentiels. Leur étude devrait être complétée d'ici le printemps. « On verra s'il n'y pas d'autres endroits pour passer une côte qui soit moins accentuée et moins tortueuse que l'actuelle », a déclaré le premier ministre Lucien Bouchard après avoir survolé le site de la tragédie en hélicoptère, hier après-midi. S'il se réalise, le projet pourrait coûter autour de quatre ou cinq millions\$. « Chaque kilomètre nécessite un inves-

tissement de un à deux millions\$, a confié un haut fonctionnaire. D'ici là, le ministère des Transports construira une aire de vérification des freins en haut de la côte des Éboulements. C'est au bas de celle-ci que le véhicule de la compagnie Autobus Mercier, de Thetford Mines, a plongé au fond d'un ravin avant-hier. Le ministre Jacques Brassard affirme que si les terrains peuvent être acquis rapidement, l'aire de vérification sera aménagée avant Noël. Il s'agit d'un espace où les véhicules lourds sont tenus de s'arrêter avant



Deux hommes, complètement atterrés quittent la morgue improvisée au cimetière Saint-Charles, où ils viennent d'identifier les corps d'êtres chers.

de s'engager dans une pente. Pour le maire des Éboulements, Antoine Deschênes, il n'est pas question cependant que cette aire de vérification devienne une mesure permanente. « La seule vraie solution passe par la construction d'un tronçon plus sécuritaire », soutient-il. M. Deschênes a fait cette déclaration à l'issue d'une rencontre que lui et les maires de Saint-Joseph-de-la-Rive et de l'Île-aux-Coudres ont eue avec le premier ministre. Les élus municipaux se disent néanmoins encouragés par la décision de Québec de mener une étude sur la faisabilité d'une nouvelle route pour remplacer l'actuelle 362. Si le gouvernement se montre disposé à tout mettre en oeuvre pour que pareille tragédie ne se reproduise plus, certaines difficultés pourraient toutefois en retarder la construction. « Ça ne s'appelle pas Les Ébou-

lements pour rien, a dit Jacques Brassard. Le sol est argileux. Il comporte donc une certaine fragilité. « Ça ne veut pas dire que ce n'est pas possible de choisir un autre tracé. Mais je veux qu'on soit conscient que ça pose des difficultés techniques qu'il faut bien identifier avant de prendre une décision. » Pourquoi avoir attendu 23 ans après un premier accident qui avait fait 14 victimes au même endroit pour décider de faire diligence ? « C'est évident que 43 (nouvelles) victimes, ça change la perspective », a dû reconnaître le ministre.

Voir ROUTE en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Funérailles civiques Page A 3
- Identification des corps Page A 3
- L'enquête progresse Page A 4
- La ceinture Page A 4
- Côte pleine de pièges Page A 5
- La courbe scrutée Page A 8



Le maire des Éboulements donne des explications sur la tragédie au premier ministre Lucien Bouchard, en visite dans Charlevoix, hier.

ENTREVUE AVEC FRANK MCKENNA

Un 3^e référendum déstabiliserait l'économie du pays et du Québec

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ FREDERICTON — Un troisième référendum sur le projet souverainiste « déstabiliserait » la situation fiscale et économique du pays et du Québec, affirme Frank McKenna, qui promet de demeurer pleinement engagé dans le débat constitutionnel même s'il n'est plus premier ministre.

Actuellement, le gouvernement québécois consacre tous ses efforts à l'assainissement des finances publiques, se félicite Frank McKenna, devenu « simple citoyen » depuis hier matin. Mais l'avocat de Chatham craint que la même énergie soit ensuite dirigée vers le projet souverainiste. Une absurdité, selon lui.

« Ça déstabiliserait la situation fiscale et économique, c'est certain. Les gens d'affaires me disent constamment qu'ils veulent un environnement stable. » Un nouveau référendum « interromprait » l'amélioration qu'affiche l'économie canadienne, martèle-t-il.

Dix ans jour pour jour après être devenu premier ministre du Nouveau-Brunswick, le 13 octobre 1987, Frank McKenna a salué une dernière fois ses principaux collaborateurs avant-hier. Au cours d'une entrevue avec LE SOLEIL, la dernière accordée à un média francophone à titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick, il a indiqué qu'il continuera à oeuvrer en faveur de l'unité canadienne, que cela plaise ou non.

Voir 3^e en A 2 >

AUTRES TEXTES

- La spécificité Page A 10
- Gars sympathique Page A 10

Pour qui sonne le glas ?

Quand Michel Leblond, le bedeau de Saint-Bernard a sonné le glas hier, un peu avant midi, il avait les yeux rougis, fatigués, mais la voix assurée. Il a dû écouter

la cérémonie, car les équipes de TV campées devant l'église réclamaient le silence pour leurs émissions en direct. Mais quand il est remonté au jubé vers 14 h, pour sonner de nouveau les trois cloches, sous le mitraillage des appareils photos, il s'est effondré, en larmes. Il y avait dans sa voix brisée, tout le drame de ce village.

Le sacristain de Saint-Bernard est remonté quatre fois au jubé hier pour accomplir ce rituel à l'ancienne qu'il a remis à l'honneur l'an dernier en suivant les prescriptions du Livre des bedeaux. On sonne d'abord deux coups brefs, en commençant par la petite cloche, si une femme est morte; trois si c'est un homme, 12 si c'est un prêtre, plus encore si c'est un évêque, chaque série de tintements étant suivie d'une volée de toutes les cloches, durant un quart d'heure au total. Si Michel Leblond avait suivi hier le rituel à la lettre, il aurait dû faire sonner les cloches du village sans arrêt durant dix heures et 30 minutes, en mémoire des 42 paroissiens morts lundi aux Éboulements.

Il y avait beaucoup de chagrin hier dans la voix brisée du bedeau. Dans ses sanglots, il y avait les 42 fosses



Ghislaine Rheault

GRheault@lesoleil.com

Voir GLAS en A 2 >



Le bedeau Michel Leblond.

LA MÉTÉO

Maximum 15, minimum 4
Nuageux avec éclaircies. Probabilités d'averses. Demain, ciel variable. Détails page C 2

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, NO 284
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Communauté Urbaine de l'Outaouais
5,00% * 4 ans
Versement semi-annuel
* Sous sujet à changement
ScotiaMcLeod
Partenaires à vie
Martin Tremblay
(418) 686-1425
1-800-463-5000



LES RETOURNES

3^E Une dette

Suite de la Une

Il veillera particulièrement à ce que le train dans lequel sont montés les premiers ministres provinciaux à Calgary ne déraile pas.

M. McKenna se sent une dette envers le Canada depuis l'échec de l'Accord du lac Meech. Mais ce n'est pas sa seule motivation, assure-t-il.

« Les temps sont propices pour reconnaître la spécificité du Québec. Cette question est la plus fondamentale de toutes. Il me sera impossible de l'éviter, même comme observateur. »

Puisqu'on n'est jamais un citoyen tout à fait « ordinaire » lorsqu'on a occupé un poste de premier ministre pendant une décennie, Frank McKenna aura bientôt l'occasion de prononcer quelques discours sur le sujet.

S'il sent que le train de Calgary menace de quitter la voie, il prendra le téléphone afin de s'entretenir avec ses collègues. « Tout dépendra des circonstances », dit-il.

Au plan national, la carrière de Frank McKenna a été marquée par le dossier constitutionnel. Il a tiré la première salve contre l'entente du lac Meech alors qu'il brigait le poste de premier ministre pour la première fois. L'accord ne s'en est jamais remis, même s'il a tenté de réparer les pots cassés.

Dix ans se sont écoulés entre Meech et la déclaration de Calgary, dont il est l'un des pères. Celle-ci reconnaît le « caractère unique » du Québec en même temps que le principe de l'égalité des provinces.

L'ex-premier ministre, qui répète « que c'est un pas dans la bonne direction », croit que le reste du Canada devra faire davantage d'ici les prochaines élections au Québec.

« Cette déclaration est une expression de bonne volonté, mais nous devons continuer. Elle constitue une plateforme à partir de laquelle il faut lancer d'autres initiatives pour convaincre les Québécois que le reste du Canada est ouvert et sincère. »

La première de ces initiatives passe par l'adoption de l'entente de Calgary dans chacune des assemblées législatives concernées d'ici six mois. Le Nouveau-Brunswick espère donner le ton en la faisant adopter avant Noël.

GLAS La perte de sa voisine d'en face

Suite de la Une

qu'il faudra creuser dans les prochains jours. La mort de sa tante Egline qui était dans l'autobus. La grande peur qu'il a eue de perdre sa mère qui par bonheur est restée au village. Il l'avait incitée à partir avec les autres, mais elle a décidé d'attendre le prochain voyage. La perte de sa voisine d'en face, Lucille L'Heureux et de ses deux soeurs; celle du couple Vallée qui fêtaient ses noces d'or à l'église il y a 15 jours. Le départ brutal de tous ces retraités dynamiques, solidaires, serviables, dont il déchiffre tous les liens de parenté. Plusieurs étaient venus vivre leur vieillesse au village, laissant leur terre aux enfants, se rapprochant de l'église et de son clocher. Les paroissiens âgés, sont toujours les plus attentifs à la plainte du glas. Ils tendent chaque fois l'oreille. As-tu entendu? C'était deux ou trois coups? Pour qui sonne le glas?

Dans la voix brisée de Michel Leblond, il y avait la fatigue de la nuit blanche, du voyage à La Malbaie avec le curé Marc-André Lachance qui a dû identifier les morts et qui n'a reconnu que 29 de ses 42 paroissiens. Il n'a pas reconnu Irène Camiré, la ménagère du presbytère. Rentré à 4h30, à Saint-Bernard, Michel Leblond n'a pu fermer l'oeil. Le curé a veillé jusqu'au matin, prostré dans un fauteuil.

Dans les sanglots du bedeau, il y avait l'image de toutes les maisons désormais vides, 18 au moins, un grand nombre sur la rue principale, à portée d'oreille du clocher. Le maire Liboire Lefèvre, égrenait hier les noms des propriétaires disparus: les Payeur, Bilodeau, Labrecque, Sylvain, madame Moore, Claire Chabot, la marguillière, nouvelle retraitée. Des maisons cossues pour la plupart. Car à Saint-Bernard, on vit dans l'aisance, à cause des fermes

prospères, de l'industrie porcine, laitière, avicole, des petites industries. « Des gens fiers, « en moyen », qui travaillent et savent s'amuser, disait hier le curé Lachance. Toutes les victimes, sauf une, étaient des clients réguliers du restaurant La Chaumière a dit un serveur.

Devant chaque porte marquée par le deuil, dans cette communauté tissée serré, j'ai songé un instant à un village de l'Algérie qui se réveille décimé au lendemain d'un carnage. Mais la comparaison ne tenait pas. Car en apparence, la vie continuait hier, sous le soleil cuisant d'octobre. Un retraité creusait un fossé dans un champ, deux retardés mentaux du foyer du village étaient venus l'aider. Le pompiste Steve Côté servait les clients, en racontant que la veille, il avait déjeuné avec sa grand-mère avant son départ pour l'Île-aux-Coudres. Une dame travaillait dans ses plates-bandes. À la caisse populaire on s'affairait à « geler » les comptes des disparus. La « facture » distribuait les lettres à l'envers du trafic. Partout, des décors d'Halloween s'étaient, incongrus: Dracula, pierres tombales, fantômes, squelettes accrochés aux arbres, oiseaux sombres de la destinée, tête de mort accrochée à un épouvantail, bonhomme citrouille endormi. Mais pour tous les enfants du village qui pleurent des grands-parents, cette année, le coeur n'y sera pas. Jamais Saint-Bernard, n'a connu de jours plus tragiques depuis la mort de 12 enfants dans un incendie.

En quittant le village assiégé par les médias, j'ai frémi en entendant une bétonnière dont les freins grinçaient, à l'intersection de la route 171. Au loin, on entendait sonner les cloches de la petite église, ce joyau patrimonial parfaitement astiqué. Mais là-haut, dans le jubé, il y avait un bedeau qui pleurait.

ROUTE Coroner

Suite de la Une

« On voit qu'il faut maintenant réexaminer le dossier à fond », a poursuivi Lucien Bouchard.

ENQUÊTE PUBLIQUE DU CORONER

Le premier ministre a par ailleurs promis que toute la lumière allait être faite sur ce « terrible voyage vers la mort ».

Québec compte sur l'enquête publique ordonnée hier par le coroner en chef, M^r Pierre Morin, pour « déterrer » tous les détails à l'origine de l'accident.

Les maires de la région et la direction de la MRC de Charlevoix, Jacinthe B. Simard en tête, espèrent obtenir des engagements plus précis demain lors d'une seconde rencontre avec le ministre des Transports.

Le caractère unique séduit des Québécois

MONTREAL (PC) — Le quart des Québécois (27%) qui sont favorables à la souveraineté, changeraient d'idée si les provinces du Canada anglais adoptaient des résolutions reconnaissant le caractère unique du Québec, tel que présenté dans l'entente de Calgary, indique un sondage mené au Québec pour le Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC).

Le CRIC a dévoilé hier les résultats de sondages effectués au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, indiquant qu'une majorité de Canadiens appuie l'entente signée à Calgary par les neuf premiers ministres des provinces anglophones, en septembre.

Dans toutes les provinces sondées, une majorité dit être favorable à ce que la Constitution soit amendée afin de reconnaître le caractère unique de la société québécoise, si les pouvoirs reçus par le Québec sont accessibles à toutes les provinces.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 14-10-97
2-7-6
2-8-0-3
EXTRA
024790
BANCO
tirage du 14-10-97
2-3-7-11-16-20-26-27-38-39
41-42-43-44-45-46-55-56-60-69

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale 3 à 9
Le Québec et le Canada 10 à 14
Le Monde 15 et 16

CAHIER B
Questions d'argent 1 à 12
Bourses 8 et 9
Opinions 10

CAHIER C
Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 10
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 5 à 8
Décès 8 et 9

CAHIER D SPORTS
Claude Larochelle 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES
Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Québec, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

RÉFLEXION

L'exigence excessive tue le bonheur
(André Langevin)



EN OR
une des 60 pièces de 100 \$ en or et l'un des 12 000 prix instantanés!

Les mandats-poste de Postes Canada sont :
• sûrs et fiables;
• économiques;
• faciles à obtenir et à encaisser.
et ils sont si pratiques!

Pour participer, c'est facile!

Chaque fois que vous achetez un mandat-poste de Postes Canada, vous recevez une carte de jeu. Offert au comptoir postal à service intégral de votre région jusqu'au 31 octobre 1997.

En affaires pour vous servir



In Business to Serve

COMPTOIR POSTAL BOURG-ROYAL Centre d'escompte Racine 1480, 80e Rue Est CHARLESBOURG (Québec) G2L 1M0	COMPTOIR POSTAL FLEUR DE LYS Pharmacie Brunet 552, boul. Wilfrid-Hamel QUÉBEC (Québec) G1M 2S0	COMPTOIR POSTAL PLACE STE-FOY Pharmacie Brunet 2562, boul. Laurier * SAINTÉ-FOY (Québec) G1V 1C0
COMPTOIR POSTAL DU TEMPLE Centre d'escompte Racine 682, avenue Royale BEAUPORT (Québec) G1E 1Z0	COMPTOIR POSTAL PAPETERIE LIBRAIRIE SEIGNEURIALE M.L. Local P * BEAUPORT (Québec) G1C 3P9	COMPTOIR POSTAL LA PÉRADE Pharmacie UniPrix 3440, chemin des Quatre-Bourgeois * SAINTÉ-FOY (Québec) G1W 4T0
COMPTOIR POSTAL LA CANARDIÈRE Pharm. UniPrix Laurier Lavoie 2485, boul. Sainte-Anne QUÉBEC (Québec) G1J 1Y0	COMPTOIR POSTAL PHARMACIE CHAMPAGNE 1761, rue Sheppard * QUÉBEC (Québec) G1S 1J0	COMPTOIR POSTAL PLAZA LAVAL Papeterie Plaza Laval Enr. 2750, chemin Sainte-Foy * SAINTÉ-FOY (Québec) G1V 1V0
COMPTOIR POSTAL PÈRE-LÉLIEVRE Pharmacie Brousseau & Fiset 2300, boul. Père-Lélievre QUÉBEC (Québec) G1P 2W0	COMPTOIR POSTAL SAINT-LOUIS Tabagie-Dépanneur Naduc 2900, chemin Saint-Louis * SAINTÉ-FOY (Québec) G1W 2L0	COMPTOIR POSTAL PLACE LAURIER La Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy 2700, boul. Laurier * SAINTÉ-FOY (Québec) G1V 2L8
COMPTOIR POSTAL SAINT-FIDÈLE Pharmacie Brunet 1000, 3e Avenue QUÉBEC (Québec) G1L 2X0	COMPTOIR POSTAL PHARMACIE BRUNET 9550, boul. de l'Ornière QUÉBEC (Québec) G2B 2L0	COMPTOIR POSTAL CARREFOUR CHARLESBOURG Tabagie du Carrefour 8500, boul. Henri-Bourassa CHARLESBOURG (Québec) G1G 5X0
COMPTOIR POSTAL ORSAINVILLE Dépanneur Marc Bédard (Irving) 4045, boul. Jardin CHARLESBOURG (Québec) G1C 1P0	COMPTOIR POSTAL MARIE-DE-L'INCARNATION Pharmacie UniPrix 707, boul. Charest Ouest * QUÉBEC (Québec) G1N 4P0	COMPTOIR POSTAL PHARMACIE JEAN-COUTU 500, boul. Rochette BEAUPORT (Québec) G1C 1B0
COMPTOIR POSTAL SAINT-AMABLE Tabagie Dumais Enr. 425, rue St-Amable QUÉBEC (Québec) G1R 3B0	COMPTOIR POSTAL MARGUERITE-BOURGEOIS Tabagie canadienne 1411, chemin Sainte-Foy QUÉBEC (Québec) G1S 2N0	COMPTOIR POSTAL REPRODUCTION COULEUR LASER 5401, boul. des Galeries QUÉBEC (Québec) G2K 1N0
COMPTOIR POSTAL PHARMACIE BRUNET Mail Centre-Ville 600, boul. Charest Est QUÉBEC (Québec) G1K 3K0	COMPTOIR POSTAL DE LA COLLINE Pharmacie Delage et Simpson 3207, chemin Sainte-Foy STE-FOY (Québec) G1X 1R3	* SERVICE BILINGUE OFFERT À CES COMPTOIRS POSTAUX. * BILINGUAL SERVICE AVAILABLE AT THESE OUTLETS.

Challenge Bell

AU CLUB AVANTAGE

du 18 au 26 octobre 1997

UNE PRÉSENTATION DE
KMG
MEMBRE DU GROUPE STE-GENEVIEVE

LE TABLEAU LE PLUS RELEVÉ
EN 5 ANNÉES DE TOURNOI!

- Brenda Schultz
- Nathalie Tauziat
- Chanda Rubin
- Lisa Raymond
- Els Callens
- Dominique van Roost
- Amy Frazier

Réservez vos billets en contactant:

Club Avantage : (418) 627-3344
ou
1 888 627-3344
Réseau Bilettech : (418) 643-8131

Conseil du coach !!!
Achetez vos billets maintenant
et profitez d'une meilleure place!

BANQUE NATIONALE MeadJohnson CANADA LES CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN

CGI RETERNA LE CHATEAU FRONTENAC Avantage

TOS QUÉBEC LE SOLEIL CITI

RADO AILES COREL Bell

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

HÔTEL DES GOUVERNEURS

Place Dupuis

1415, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2L 3Y9
1 888 910-1111

« Mon Hôtel à Montréal »

LA TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

Des funérailles civiques jeudi

La plaie est grande et profonde à Saint-Bernard

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

■ SAINT-BERNARD — Les 42 fidèles de la paroisse Saint-Bernard de Beauce, décimés dans la tragédie survenue aux Éboulements cette semaine, auront droit à des funérailles civiques, jeudi après-midi, à une heure qui reste à déterminer. La cérémonie religieuse sera présidée par Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec.

Ainsi en ont décidé, la nuit dernière, les familles des 42 disparus lors du tragique accident de lundi. Les familles ont accepté que les médias couvrent l'événement.

Toutefois, des funérailles semi-privées se tiendront vendredi et samedi, sans la présence des médias, a-t-on fait savoir la nuit dernière.

Plus tôt en journée, hier, le curé de Saint-Bernard, M. Marc-André Lachance, avait suggéré la tenue d'une célébration collective pouvant se dérouler dans l'enceinte religieuse et ce, en l'absence des corps, succédée de rassemblements plus intimes étalés sur quelques jours pour permettre de porter par la suite, en toute sérénité, les dépouilles en terre.

« Nous respectons les gens à travers leur douleur », a indiqué le curé, saisissant bien l'ampleur du drame et les émotions qui habitent chacun des membres de la communauté.

« Nous nous comprenons tous. J'ai aussi perdu ma ménagère, M^{me} Irène Camiré. Une marguillière manque à l'appel, un autre est hospitalisé. Les trois organistes sont affligés par la perte d'un proche. Les membres de la chorale pleurent les leurs. Il faudra faire appel aux choristes de Sainte-Marie et de Saint-Narcisse. C'est un



INFOGRAPHIE: LE SOLEIL

deuil collectif, il y a un grand vide, tout est désorganisé. La plaie est grande et profonde», confiait-il.

Plus tôt en matinée, le maire, M. Liboire Lefebvre, avait demandé à ce que les drapeaux soient placés en berne dans la municipalité. Il n'a pas eu besoin de lancer un appel à la solidarité des Beaucerons puisque plusieurs personnes des municipalités environnantes offraient et leur présence, et leur soutien. « Il faut mettre l'épaule à la roue, se reconforter les uns les autres », a-t-il dit, ému, remerciant tous et chacun des efforts conjugués pour porter assistance en pareille circonstance.



L'autobus qui a été le cercueil de 43 personnes a finalement été extirpé de la petite rivière du Seigneur, aux Éboulements, dans la nuit d'hier.

Bien qu'aucun commerce, car il y en a peu, n'ait fermé ses portes, la vie à l'école sans être perturbée avait quelque chose d'inhabituel.

À première heure, le directeur de l'école Aquarelle, M. Denis Charest, a accueilli les psychologues, les intervenantes et la chargée de pastorale pour

qu'à leur arrivée les 260 enfants soient immédiatement pris en charge d'abord en groupe, en classe, puis individuellement, selon le cas, pour être aidés.

« Bon nombre du personnel enseignant ainsi que des surveillantes du midi sont touchés. Toutefois, tout le monde est entré à son poste. Nous devons

rien en sortir tous ensemble et un maximum d'écoute sera portée aux jeunes pour leur permettre de s'exprimer », soutenait-il.

Aucun commerce n'a fermé ses portes. L'un des responsables de l'âge d'or, M. Wilfrid Grenier, a annulé l'ensemble des activités prévues.

L'épreuve la plus pénible, l'identification des corps

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

■ QUÉBEC — Après le choc de lundi, où les familles de Saint-Bernard ont appris l'indicible, est venue hier l'épreuve la plus pénible: l'identification de leurs proches.

Hier matin, 42 corps sont partis de La Malbaie, à bord d'un camion-remorque réfrigéré, jusqu'au cimetière Saint-Charles, à Québec. Quarante-deux, parce que le 43^e, celui du chauffeur André Desruisseaux, 28 ans, de Sherbrooke, a été conduit au Laboratoire médico-légal de Montréal pour une autopsie. Celle-ci sera pratiquée aujourd'hui et les résultats dévoilés demain.

Le travail assidu du personnel de l'hôpital de La Malbaie et de quatre coroners, pendant toute la soirée et toute la nuit ayant suivi le tragique accident des Éboulements, a permis d'identifier formellement les 13 hommes et 18 des 30 femmes décédés lundi. Il a fallu attendre la fin de l'après-midi hier et la venue des familles pour mettre un nom sur les 12 boîtes portant la mention « non identifié ».

FUNÈBRE DÉFILÉ

Vers 15 h 30 commençait le funèbre cortège des familles, conviées par le coroner en chef adjoint Serge Turmel au cimetière du boulevard Hamel. À sa demande, les familles n'ont délégué qu'un ou deux des leurs. La plupart sont venus de Saint-Bernard à cinq ou six par voiture.

Les yeux rougis, ils ont filé tour à tour dans la morgue

Beaucoup paraissaient la quarantaine, visiblement des fils et des filles venant de perdre un père ou une mère, quand ce n'était pas les deux.

Ils arrivaient les yeux rougis, enlacés, se tenant par la main, défilant sans les regards sous l'œil impudique des journalistes et des curieux.

Réunis dans une petite salle, à l'abri de cette meute inquisitrice, ils ont défilé à tour de rôle dans la morgue. Des psychologues ou des travailleurs sociaux les accompagnaient dans cette pénible démarche.

Sauf exception, la plupart n'avaient pas à voir le corps comme tel, à moins d'en exprimer le désir, expliquait le matin le Dr Turmel. Dans la plupart des cas de personnes non identifiées, la présentation des objets personnels, tel bijou ou vêtement, devait suffire.

Le coroner rencontrait un à un les représentants des familles, afin d'accomplir avec eux les formalités, et prendre note du nom des maisons funéraires qui prendront charge des corps.

Tous ressortaient visiblement ébranlés de cette épreuve. La plupart avaient en main un petit bagage, parfois abîmé, dans lequel se trouvaient les objets personnels de leurs parents.



Les proches des victimes sont allés tour à tour à la morgue et revenaient avec des effets personnels.

L'un d'eux, Patrice Moore, un animateur de radio dans la Beauce et fils de l'organisatrice du voyage, Véronique Moore, a accepté de dire quelques mots aux journalistes au nom de tous ceux éprouvés par la tragédie.

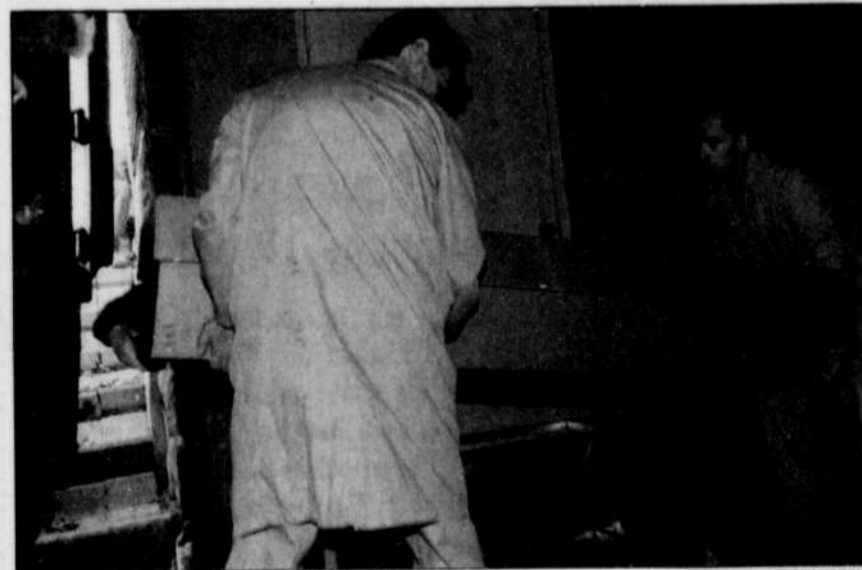
« C'est difficile, c'est triste », a-t-il mentionné, un léger tremblement dans la voix, en demandant aux représentants des médias de les laisser vivre leur deuil.

À ses côtés, le curé de Saint-Bernard, Marc-André Lachance, et le maire, Liboire Lefebvre, qui ont témoigné de la lourdeur de l'atmosphère régnant à l'intérieur.

Devant l'ampleur de ce que vivent les gens de Saint-Bernard, des services d'aide ont été mis sur pied par le CLSC Nouvelle-Beauce. Dans ce petit village de 2100 habitants, on s'attend en effet à ce que les lendemains de ce drame soient lourds de conséquences.



La tristesse se lisait sur les visages des parents sortant de la morgue.



Les corps sont arrivés à Québec à bord d'un camion réfrigéré.

« L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté. »

Jean-Jacques Rousseau

Obligations d'épargne du Canada

Un élément important de votre planification financière.

Canada

Baissez sur du solide.

En vente jusqu'au 1^{er} novembre

LA TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

L'enquête progresse malgré la somme de données à analyser

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il faudra quelques semaines avant de pouvoir déterminer avec certitude la cause de l'accident qui a coûté la vie à 43 personnes lundi aux Éboulements.

Bien que les autorités policières considèrent que leur enquête progresse bien, trop de données, tant humaines que mécaniques, restent à être analysées pour tirer des conclusions.

Hier, les enquêteurs ont saisi l'odomètre de l'autobus accidenté, avec lequel ils espèrent déterminer la vitesse à laquelle celui-ci filait lorsqu'il a plongé dans le ravin. Une donnée qu'il n'est pas sûr qu'ils obtiennent, spécifiait cependant le lieutenant Yves Leblanc, de la Sûreté du Québec, lors d'une conférence de presse donnée aux Éboulements.

Aujourd'hui aura lieu l'inspection mécanique de l'autobus appartenant à la compagnie Mercier. Celui-ci se trouve au garage Paul Tremblay, à Baie-Saint-Paul, où les spécialistes de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) se rendront. Ils vérifieront notamment la conduite, le moteur, la transmission et les freins. Si des analyses plus poussées s'avéraient nécessaires, des pièces pourraient être envoyées au Laboratoire de police scientifique de Montréal,



C'est avec un soin jaloux que les enquêteurs de la SQ ont extirpé l'odomètre de la carcasse de l'autobus.

spécifiait un porte-parole de la SQ, Richard Gagné.

Les spécialistes en reconstitution d'accidents de la SQ ont par ailleurs fer-

mé la côte des Éboulements une partie de la journée, hier, afin de procéder à l'analyse des lieux et effectuer divers tests. Ils en réaliseront d'autres avec le ministère des Transports demain.

LE CHAUFFEUR

Pour ce qui est du chauffeur André Desruisseaux, le capitaine Leblanc a confirmé qu'il a son permis de conduire depuis 1987, et son permis de conduite d'autobus depuis 1988. Il avait semble-t-il une certaine connaissance de la côte des Éboulements. Il était à l'emploi de la compagnie Mercier depuis deux ans.

L'autopsie qui sera réalisée demain sur sa dépouille devrait permettre d'établir s'il a pu être victime d'un malaise.

Une douzaine de voisins et témoins ont déjà été rencontrés. Malheureusement, les cinq survivants de l'accident, ne pourront être interrogés avant longtemps, n'étant même pas considérés comme hors de danger.

Le premier ministre Bouchard a indiqué hier que des représentants de la SAAQ se rendront à Saint-Bernard même, pour offrir un support technique aux proches des victimes qui réclament des indemnités.

CANADA
Aucune loi n'exige la ceinture dans les autobus

TORONTO (PC) — Au Canada, aucune loi n'impose l'installation de ceintures de sécurité sur les sièges d'autobus publics, les tests ayant généralement démontré qu'elles ne pouvaient sauver des vies ou réduire la gravité des blessures en cas d'accident, affirme Transports Canada.

Mais les tests ont surtout été effectués sur des autobus scolaires, note Nicole Pageot, une spécialiste de la sécurité routière à Ottawa.

La question du port de ceintures de sécurité a été soulevée, hier, après la tragédie routière survenue aux Éboulements.

En 1974, le coroner J.-Armand Drouin avait recommandé l'installation de ceintures de sécurité pour les passagers d'autobus après un accident qui avait fait 14 morts et 31 blessés. Les victimes, toutes des personnes âgées, voyageaient alors dans un autobus scolaire qui avait fini sa course dans un ravin, presque au même endroit.

À l'époque, le coroner Drouin s'était dit surpris de constater que seul le chauffeur portait une ceinture de sécurité.

Sa recommandation ne fut jamais adoptée, mais elle n'a jamais manqué d'être reprise après chaque accident d'autobus grave ou mortel à travers le Canada.

Le gouvernement fédéral, responsable de la sécurité des véhicules, a effectué de nombreux tests avec des autobus scolaires munis de ceintures de sécurité à la fin des années 1980, a expliqué Mme Pageot.

« Les résultats de ce programme de tests... ont toujours démontré que les ceintures de sécurité dans ces véhicules ne changeaient pas grand-chose. »

Par ailleurs, les autobus scolaires redessinés totalement à la fin des années 1980 ont permis d'ajouter des éléments sécuritaires.

Le gouvernement est prêt à écouter toute recommandation qui sera faite à la suite des enquêtes du gouvernement du Québec et du coroner sur l'accident de lundi, a ajouté Mme Pageot. Transports Canada enverra également une équipe d'enquêteurs sur place pour déterminer si l'accident est dû à une défaillance mécanique. « Ce genre d'accident malheureux n'arrive pas souvent. Cela est vraiment très rare. »

Pieds Sensibles

LA CHAUSSURE SOUPLE
AVEC LA SEMELLE COUSSINÉE

- Élegante
- Choix de modèles: confort et habillé
- Pointures et largeurs variées
- Peut contenir une semelle orthopédique



POULIOT

LA OÙ CHAUSSURE ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

DEVENEZ PRATICIEN EN
MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Formation de base
1er séminaire, 24, 25 et 26 octobre 97
Inscription

AUDITEUR LIBRE

Coût : 100\$

Association Yang Sheng
(418) 821-4550

Associée à l'ACADÉMIE DE MÉDECINE
CHINOISE DU SICHUAN (Chine)



RENOUVELEZ VOTRE MISE



Réductions de
30 % jusqu'au
dimanche 19 octobre.

Vous ne voudrez pas rater l'occasion de rehausser le chic de votre vestiaire saisonnier, à meilleur prix ! Voici un aperçu de nos marchandises démarquées pour la première fois cet automne.

AU COURS DE NOTRE SOLDE DE MI-SAISON.

Tricots Studio Holt
Renfrew pour femmes
29 \$
(au lieu de 50 \$ à 55 \$)

Vestes Collection
Holt Renfrew
169 \$
(au lieu de 250 \$)

Pantalons Collection
Holt Renfrew
129 \$
(au lieu de 195 \$)

Tricots Collection
Holt Renfrew
79 \$
(au lieu de 125 \$)

Vestes pour femmes
299 \$
(au lieu de 445 \$ à 605 \$)

Corsages de tricot
pour femmes
99 \$
(au lieu de 145 \$ à 175 \$)

Tailleurs pour femmes
299 \$
(excellente affaire !)

Foulards Anne Klein
34 \$
(au lieu de 45 \$ à 55 \$)

Ceintures pour
femmes
59 \$
(au lieu de 95 \$)

Sacs à main
Holt Renfrew
159 \$
(au lieu de 235 \$)

Chemises habillées
pour hommes
69 \$
(au lieu de 100 \$)

Chemises sport
pour hommes
59 \$
(au lieu de 75 \$ à 98 \$)

Cravates
39 \$
(excellente affaire !)

Vestons pour
hommes
299 \$
(au lieu de 450 \$)

HOLT RENFREW

Place Sainte-Foy, (418) 656-6783

LA TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

Une côte pleine de pièges...

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

LES ÉBOULEMENTS — Stéphane Castonguay est catégorique: si le conducteur d'un camion lourd ou d'un autobus chargé s'engage dans le haut de la côte des Éboulements à plus de 30 km/h: il est fait. « Une fois engagé, c'est impossible de récupérer le véhicule. Les plus chanceux vont finir leur course avec les freins en feu, les autres... »

Il a 29 ans, le même âge qu'André Desruisseaux le chauffeur en cause dans la tragédie de lundi. Il conduit un autobus scolaire et souvent il doit descendre la côte avec son véhicule bondé de jeunes. Il ne s'en fait pas pour autant car la côte des Éboulements, il la connaît parfaitement. « C'est mon père qui m'a appris comment faire. La première fois, c'est loin d'être évident. Elle est pleine de pièges », confie-t-il.

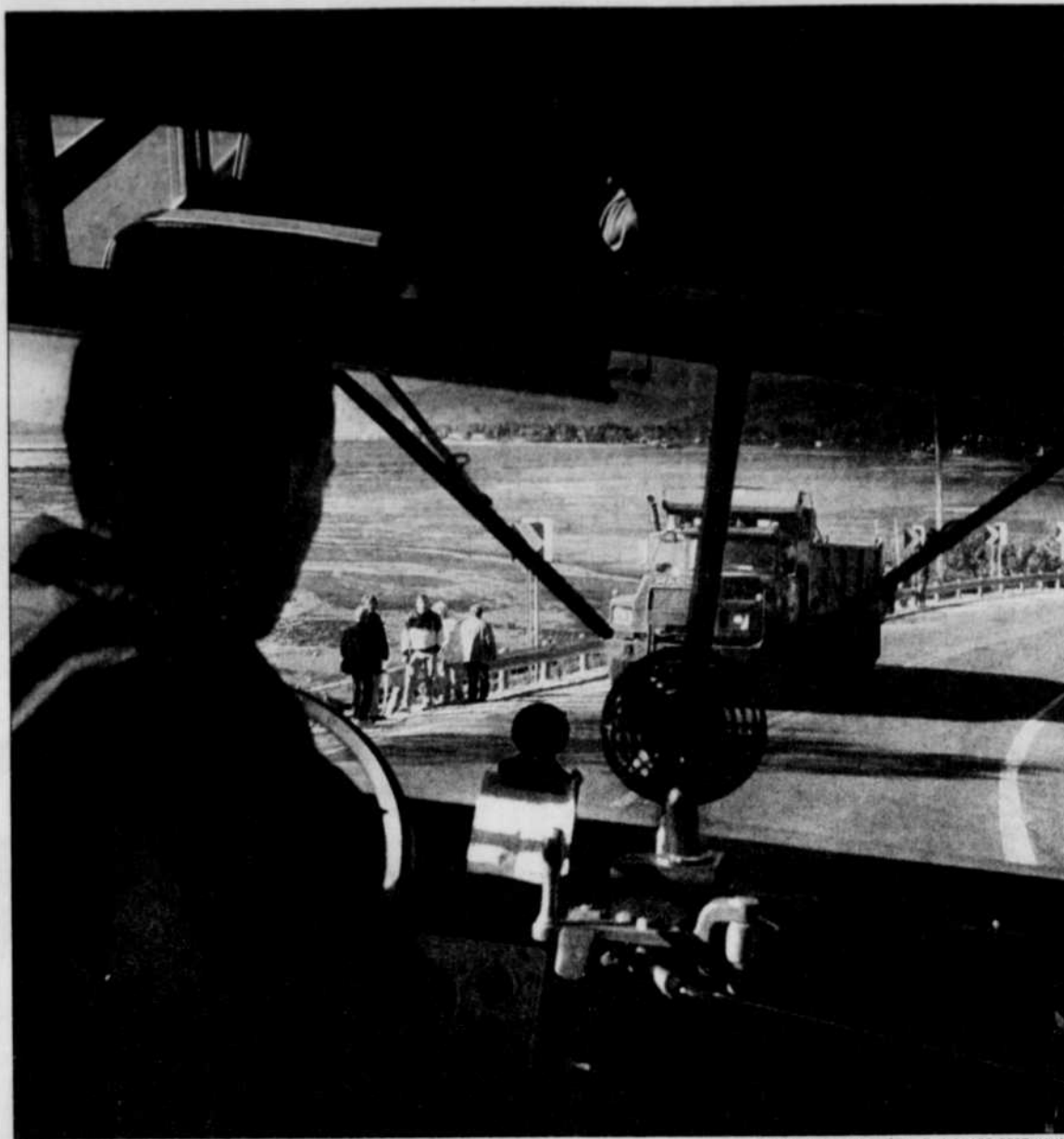
La signalisation est déficiente, du moins, elle ne laisse en rien présager de la difficulté qui s'annonce. À moins de 300 mètres de l'intersection de la route 362, un simple panneau indique une pente à 18% en recommandant la compression. C'est tout!

Stéphane Castonguay rappelle toutefois que tout se joue dans les 500 mètres suivants, même si la pente n'est pas très raide. « Si tu dépasses les 30 km/h, t'es dans le trouble », jure-t-il. La pente s'accroît alors fortement. Le conducteur embraye en troisième vitesse pour s'assurer de la compression du moteur et il pompe les freins. « Les révolutions cherchent toujours à monter, j'essaie de les tenir autour de 2000 tours », précise-t-il.

RIEN N'ANNONCE UNE AUTRE PENTE

Arrivé sur le petit plateau du rang des Éboulements centre, un autre piège guette le conducteur: celui de croire que tout est terminé, que la difficulté est derrière lui. Car rien n'annonce une nouvelle pente abrupte et un détour aussi prononcé. Le beau Saint-Laurent semble si près. Stéphane Castonguay rétrograde en deuxième vitesse pour entreprendre ce dernier tronçon. Il abaisse la vitesse à 20 km/h.

Arrivé en bas, il est tout fier de faire observer qu'il n'a pas chauffé ses freins. « Et je pourrais descendre et redescendre toute la journée qu'ils ne chaufferaient pas », se targue-t-il. Le jeune homme se refuse à tout commentaire sur ce qui a pu se produire lundi. Il a bien son idée là-dessus, mais il n'en dit mot. « Nous autres, on la connaît... », dit-il.



« Les révolutions cherchent toujours à monter, j'essaie de les tenir autour de 2000 tours », d'expliquer Stéphane Castonguay, au volant de son autobus, hier, alors qu'il « racontait » la côte des Éboulements à un groupe de journalistes.

Durant tout l'avant-midi, des camions à benne chargés de pierres et de sable ont descendu la côte. Ils étaient la propriété d'un contracteur de Baie-Saint-Paul et aucun n'avait les freins en surchauffe en arrivant en bas. Tout un contraste avec celui de la Sûreté du Québec lundi après-midi, alors que les secouristes ont dû utiliser les extincteurs pour refroidir les freins.

...qu'il faut descendre sur le « boeuf »

LISE FOURNIER

Le Soleil

QUÉBEC — « La côte de Joseph-de-la-Rive, il faut la descendre sur le boeuf », laisse tomber Yves Pagé, un habitué des routes de Charlevoix. Les montagnes russes de Baie-Saint-Paul, La Malbaie et des Éboulements ayant été son territoire de camionnage pendant 25 ans, le chauffeur sait qu'à cet endroit précis il faut savoir jouer sur la compression et des freins pour ne pas se planter. « Même que j'ai eu peur plus d'une fois, ra-

conte l'homme d'une cinquantaine d'années lors d'une conversation à bâtons rompus à bord d'un autobus touristique en attente à la gare maritime Champlain.

S'étant recyclé, il y a sept ans, comme chauffeur d'autocar à l'emploi de la compagnie Autobus Robert Paquette et fils, M. Pagé n'emprunte que rarement les routes de Charlevoix, c'est son collègue Paul Massé qui y effectue les voyages touristiques. Et tous deux croient que l'expérience compte énormément dans ce genre de situation.

« C'est certain qu'un stop en haut de la côte et de meilleures indications auraient peut-être évité le drame mais seule l'enquête pourra déterminer les causes exactes de l'accident », disent-ils.

Un autre chauffeur garé à quelques mètres de là et au volant du frère jumeau de l'autobus qui s'est écrasé, avant hier, ne voulait pas jeter le blâme sur qui que ce soit. « Je sais que le chauffeur était jeune, dit-il, mais il a pu être pris d'un malaise ou avoir un bris mécanique sur le véhicule, ça on ne le sait pas encore... cherchant comme à atténuer toutes les hypothèses qui pèsent sur le jeune homme et la compagnie.

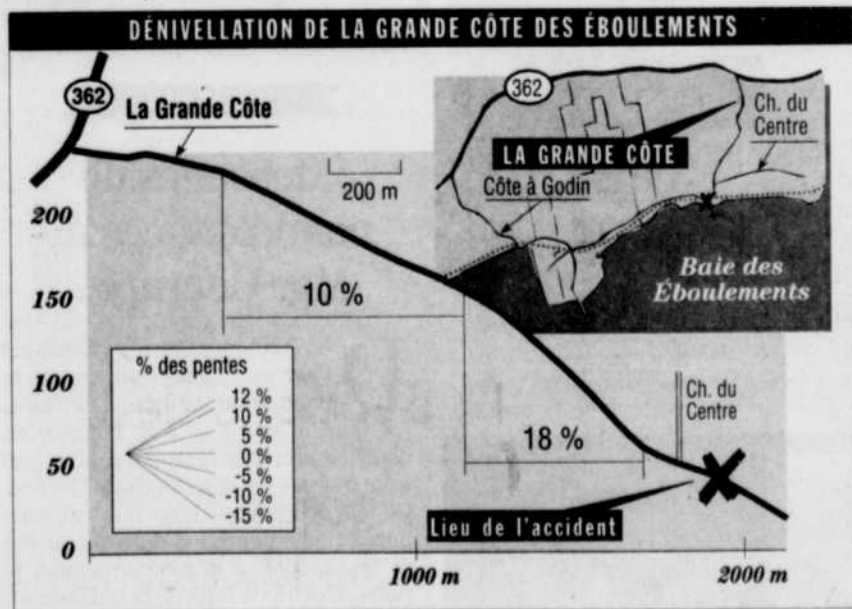
Plus fataliste, Marcel Verdier, un chauffeur à l'emploi des autobus Le Connaisseur et cumulant 30 ans d'expérience, déclare pour sa part que c'est une grande malchance. « Imaginez combien de camions et d'autobus ont pu emprunter cette côte depuis la dernière tragédie en 1974 et c'est arrivé sur cet autobus-là, à cette heure-là... »

Des solutions pour améliorer la côte, il n'en voit pas tellement. « On ne peut quand même pas changer le paysage de Charlevoix, dit-il. Y'en a qui demande qu'on abaisse la côte, d'autres qu'on modifie le parcours. Lui pense qu'on pourrait s'inspirer de ce qui se fait en Europe où certaines routes des Alpes sont autrement plus à pic que les nôtres. Un muret au bas de



Durant tout l'avant-midi, des camions à benne chargés de pierres et de sable ont descendu la côte à la demande des enquêteurs.

la côte est pensable, selon M. Verdier. Un garde-fou qui retiendrait les véhicules sur la route au lieu de les précipiter dans la falaise.



Source: Ministère des Transports

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Aucun accro signalé au dossier d'Autobus Mercier

LISE LACHANCE

Le Soleil

QUÉBEC — Le dossier de la compagnie Autobus Mercier qui se trouve à la Commission des transports du Québec ne comporte aucune information relative à un accident au cours des cinq dernières années.

C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL, hier, le directeur des Affaires juridiques et secrétaire de l'organisme d'État, Me Léonce Girard.

L'avocat a vérifié le dossier de l'entreprise au lendemain de la tragédie qui s'est soldée par 43 pertes de vie dans Charlevoix lorsqu'un autocar a plongé dans un ravin longeant la côte des Éboulements, lundi. Cinq personnes, seulement, ont survécu à ce terrible accident.

Tous les passagers étaient membres du club de l'âge d'or de Saint-Bernard, dans la Beauce. Le groupe avait loué un véhicule de la compagnie Autobus Mer-

cier de Thetford Mines. Me Girard nous a précisé que le propriétaire de l'entreprise, M. André Mercier, détenait depuis 1984 un permis de la Commission des transports.

A-t-il pu y avoir, au cours des cinq dernières années, des incidents qui ne figureraient pas au dossier de l'entreprise? « Chose certaine, aucune plainte n'a été émise importante ni aucune délinquance suffisante pour qu'elles nous soient signalées », répond Me Girard.

700 PERMIS

Selon le haut fonctionnaire, environ 700 entreprises du Québec détiennent un permis de transport. La Commission procède à leur émission en se fondant sur six critères. Le demandeur doit démontrer notamment qu'il possède l'expérience et la connaissance pertinentes pour exploiter un tel service; qu'il a la capacité financière non seulement pour implanter l'entreprise mais aussi pour assurer sa viabilité; que le service ré-

pond aux besoins de la clientèle et du territoire concerné.

Si la compagnie répond aux six critères, la Commission lui octroie un permis spécifique. Il peut s'agir de transport des marchandises, de transport scolaire, de transport interurbain, de transport nolisé de personnes, etc. C'est un permis de ce dernier type qui a été émis à André Mercier.

Les inspecteurs de la Commission des transports ne s'intéressent qu'aux conditions économiques des entreprises. Le contrôle routier relève de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). « Cependant, en tout temps, n'importe quel corps policier peut procéder à une inspection si une plainte est portée », précise le directeur des affaires juridiques.

CHAQUE ANNÉE

« Tous les véhicules de plus de 3000 kg doivent se soumettre à une inspection mécanique annuelle ou bisannuelle »,

précise au SOLEIL le relationniste de presse de la SAAQ, M. Roch Tremblay. Parce qu'ils transportent des marchandises, les tracteurs routiers — communément appelés poids lourds — sont tenus de se présenter une fois par année chez un mandataire de la société d'État, c'est-à-dire un garage accrédité. Les autobus, eux, sont obligés de se plier deux fois à ce rituel.

« Le mandataire inspecte toutes les composantes à incidence sécuritaire (châssis, freins, suspension, etc.) et appose un autocollant attestant de la vérification. Si le garagiste relève un défaut mineur, le propriétaire du véhicule dispose de 48 heures pour régler le problème. S'il s'agit d'un défaut majeur, il est automatiquement interdit que le véhicule reprenne la route. Ou il est réparé sur place, ou il est remorqué ailleurs pour réparation », explique M. Trem-

FORMATION

Un simple permis de conduire suffit

LISE FOURNIER

Le Soleil

QUÉBEC — Aucune formation professionnelle ou diplôme d'études ne sont requis pour devenir chauffeur de cars touristiques. Par contre, la Société de l'assurance automobile du Québec exige un certificat de compétence pour ce qui est du transport d'écoliers. Il s'agit d'une formation de quelques heures dispensée par les centres de formation en transport routier dont celui de la polyvalente de Charlesbourg.

Dans la réalité, seul le permis de conduire fait foi de tout et détermine votre degré d'accès au réseau routier. La classe II est celle qui doit détenir un chauffeur d'autobus. Or, pour obtenir un permis d'apprenti-conducteur classe II, il suffit de se présenter à un des centres de service de la Société de l'assurance automobile du Québec, d'avoir en main son permis classe V (catégorie général) depuis au moins 24 mois et de subir avec succès un examen de la vue suivi d'un examen médical — un formulaire à faire remplir par le médecin. À ce stade du processus, vous avez la moitié du chemin de parcouru, puis suivront sur rendez-vous, les tests théoriques et pratiques de la Société de l'assurance automobile.

Si l'examen théorique (32 questions) est concluant avec une note de passage d'au moins 75%, tout baigne dans l'huile et l'examen pratique devrait se dérouler dans les jours suivants. Le futur chauffeur doit toutefois se présenter à l'évaluation avec un autobus. L'ensemble du processus peut prendre en tout et pour tout de deux jours à trois jours ou plus de deux mois dépendant de la région où vous habitez.

Le hic dans ce système, explique M. Eddy Vallières, directeur adjoint au centre de formation en transport routier de Charlesbourg, c'est que tout le monde peut s'improviser formateur du jour au lendemain. Pourtant, il existe un cours structuré de 400 heures expressément conçu pour les chauffeurs d'autobus touristiques et d'écoliers, signale encore M. Vallières. Donnée en partenariat avec la Société québécoise de la main-d'œuvre (SQDM), le cours aborde tous les aspects de la conduite des véhicules lourds. Nous avons même beaucoup de candidats sur des listes d'attente, dit-il, et nous pourrions offrir le programme à chaque année, mais encore faut-il qu'il y ait des ouvertures dans ce domaine pour que la SQDM nous subventionne », poursuit M. Vallières. Néanmoins, les choses s'améliorent puisque beaucoup de chauffeurs à l'emploi de compagnies bénéficient, maintenant, de recyclage grâce à la Loi 90 qui oblige les compagnies à consacrer 1% de la masse salariale à la formation.

NORMES RENFORCÉES

La SAAQ révèle que d'ici un an, les exigences pour l'obtention d'un permis de conduire de classe I, II et III seront renforcées. Deux modifications majeures seront apportées dans la mention du permis: le type de transmission et de freins. Par exemple, le candidat devra désormais se qualifier en vertu de ces mentions. Ainsi il ne sera plus possible de passer d'un véhicule lourd à transmission automatique à un autre ayant une transmission manuelle sans passer un nouvel examen. Des contraintes qui devraient assurer un meilleur contrôle.

blay. Chaque jour, les mandataires envoient les fiches techniques de chaque véhicule inspecté.

En plus de procéder par ententes avec les mandataires, la SAAQ compte 259 inspecteurs, soit 198 contrôleurs routiers qui vérifient les autocollants, 36 inspecteurs en mécanique qui travaillent sur la route et 25 inspecteurs qui font le tour des entreprises de transport. Selon Roch Tremblay, ce nombre est suffisant pour couvrir les besoins.

« La Commission des transports retire un permis ou deux par année », affirme le directeur des Affaires juridiques de l'organisme, Me Girard. Dès qu'il y a une infraction, il y a une suspension ou révocation. « Une révocation est rarement imposée la première fois. On y recourt si le manquement est très important ou la délinquance chronique », note l'avocat.

La Commission des transports ne s'intéresse qu'aux conditions économiques

LA TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

Un air de Noël avant de trouver la mort

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

L'ANGE-GARDIEN — Trois heures avant le terrible accident qui a coûté la vie à 43 personnes dans Charlevoix, la joyeuse équipée s'était arrêtée à La Maison de Noël, de L'Ange-Gardien, histoire de s'imprégner un peu de l'atmosphère des Fêtes avant d'aller vivre

« Noël en automne » à l'hôtel Cap-aux-Pierres de l'Île-aux-Coudres.

« Ils chantaient et ils riaient beaucoup », racontait, hier, Thérèse Bonenfant, l'une des propriétaires de la boutique. Plusieurs voyageurs ont acheté une étoile pour mieux épouser le thème principal de

l'activité prévue en soirée au célèbre hôtel de la Famille Dufour.

Mme Bonenfant a surtout fait cause avec Véronique Moore, la responsable du groupe qui a perdu la vie dans cette tragédie.

« Mais je me souviens aussi de cet

homme qui est venu me voir en me montrant la belle croix suspendue à son cou. Grâce à Lui, m'a-t-il dit, nous allons faire un beau voyage. »

Cette étape « joyeuse » de ce voyage fatidique a bien duré 90 bonnes minutes. « Des moments que je n'oublierai jamais », d'ajouter Mme Bonenfant.

« Grâce à Lui, nous allons faire un beau voyage »

MINI-BACCARA BLACK JACK ROULETTE

CASINO

du 8 au 19 octobre 97

Tous les jours de 14 heures à 3 heures du matin*

Casino présenté par le
Regroupement des producteurs de fourrure et grands gibiers

Mises de
5\$ à 500\$



à Place Lebourgneuf (à l'ancienne Brasserie Chinoise)

Casino autorisé par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. *Excepté le 19 octobre de 14 heures à minuit. Pour plus d'informations Permis #: 39979-97 39980-97 39981-97 39982-97 (418) 682-0130

BISON, SANGLIER et CERVIDÉ À DÉGUSTER
dans les restaurants suivants

Il Teatro • Le Graffiti • Le Louis Hébert • La Mère Jo
Le Montego • Le Paris Brest • Le Serge Bruyère • La Tanière



Thérèse Bonenfant, qui dirige La Maison de Noël à L'Ange-Gardien, a accueilli le groupe de Saint-Bernard trois heures seulement avant l'effroyable accident.

Le club de St-Bernard orphelin

« Les Aventuriers » ont perdu leurs trois dirigeants

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

SAINT-BERNARD — Le club de l'âge d'or des Aventuriers de Saint-Bernard de Beauce a perdu le quart de ses 180 membres, dont sa présidente, Mme Yolande Roy-Labrecque, son vice-président, M. Lionel Savoie et sa secrétaire, Mme Véronique Moore, dans l'hécatombe de lundi.

Un permanent de la fédération régionale, dont les bureaux sont à Québec, M. Normand Blais, indiquait hier que l'organisme accordera une attention particulière à ce club décimé pour l'aider à se reconstruire.

Pour l'instant toutefois, la FADOQ réclame du ministre des Transports qu'il corrige immédiatement la situation dans la côte fatale, entre les Éboulements et St-Joseph-de-la-Rive, et agisse de même à tous les endroits dangereux sur les routes du Québec afin d'assurer la sécurité de tous les voyageurs.

En outre, le président de la fédération régionale, M. Jean-Guy Morin, demande que les règles de sécurité concernant le transport en commun soient resserrées et appliquées. « Si le règlement prévoit qu'on vérifie la mécanique des autobus, qu'on les inspecte... », disait-il au cours d'un entretien téléphonique, hier. La fédération apprécie par ailleurs que le premier ministre ait décrété rapidement une enquête publique sur la tragédie.

Les voyages sont une des activités très populaires des clubs de l'âge d'or.

Les 1050 clubs que compte le Québec font au moins un voyage par an, certains sortent trois et même quatre fois par année. Cela fait un minimum de 50 000 personnes âgées, sur les 225 000 membres de la FADOQ, qui sillonnent les routes du Québec en autobus chaque année.

Ces voyages sont organisés soit par le grossiste accrédité par la fédération ou par les clubs locaux eux-mêmes qui disposent, chacun, d'une assurance-responsabilité civile minimale de 2 millions \$, précise M. Blais, pour faire face aux poursuites pouvant découler de leurs activités. C'est Mme Moore, décédée dans l'accident, qui était l'organisatrice du voyage fatal.

La FADOQ sera représentée de façon marquée aux funérailles des 43 membres décédés du club de Saint-Bernard. Tant les dirigeants provinciaux que régionaux de l'organisme ont, enfin, émis hier des communiqués pour offrir leurs condoléances aux familles éprouvées.

50 000 gens
âgés sur
les routes
chaque
année

EN BREF

Messages de
condoléances de
Mgr Couture...

Dès l'annonce par les médias de l'horrible drame qui a frappé la population de Saint-Bernard, j'ai tenu à exprimer aux familles en deuil ma profonde sympathie, ainsi que celle de tous les diocésains de Québec. De tels événements nous laissent sans parole: c'est pourquoi, dans ma prière et ma solidarité la plus profonde, je porte le deuil de tous ceux qui sont affligés par la perte d'un être cher. Que toutes les personnes touchées par cette tragédie trouvent dans leur foi, le support de leurs proches et de leur communauté, le réconfort dont ils ont besoin pour traverser cette pénible épreuve. Maurice Couture, s.v. archevêque de Québec.

... et du lieutenant
gouverneur

« Il faut avoir vécu dans une petite communauté pour bien comprendre l'intensité du sentiment de solidarité qui, au fil des ans, s'est développé parmi ses membres. Aujourd'hui, non seulement des parents biologiques sont consternés, mais aussi des amis de toujours. À toutes les familles et les proches des victimes, aux autorités civiles et religieuses de Saint-Bernard, j'offre mes plus sincères condoléances et croyez que je partage votre deuil. Je souhaite que les blessés se rétablissent et que le temps vienne apaiser les douleurs. Je sympathise également avec les résidents des Éboulements et de St-Joseph-de-la-Rive, qui auront à vivre avec ce douloureux souvenir. » (PC)

CET HIVER, VOUS AVEZ LE CHOIX !



À partir de
299\$

Ne payez
qu'en mai
1998*

VOUS FAITES DÉNEIGER OU VOUS ACHETEZ UN ABRI ? QUESTION DE COÛT... LES 2 SONT ÉQUIVALENTS. PAR CONTRE, LES COÛTS DE DÉNEIGEMENT REVIENNENT D'ANNÉE EN ANNÉE, TANDIS QU'AVEC UN ABRI D'AUTO, VOUS NE PAYEZ QU'UNE FOIS ET C'EST FINI POUR LONGTEMPS.

2 Modèles disponibles:
Structure 1 1/4 ou 1 5/8 en galvanume
Toile fabriquée au Canada
Toile traitée pour résister aux rayons UVA.
Toile laminée des 2 côtés
Hauteur libre de l'entrée 6 pi 6 po
Portes avant et arrière à fermeture centrale ou latérale
Avec ou sans fenêtre.
Anneaux et fixations incluses
Remisage compact et facile
Garantie complète d'un an.

Grandeurs offertes selon modèle
(hauteur 6 pi 6 po)
11 x 16, 11 x 20,
11 x 32, 11 x 36,
11 x 40

mini-abri
MULTIUSAGES
Offre spéciale
129\$

VANIER
687, boul. Pierre-Bertrand
Vanier
Tél.: 687-4270
Ouvert dimanche

* modèles sélectionnés, détails en magasin

CLUBE PISCINE

Résidences pour personnes du 3^e Âge

autonomes, en légère perte d'autonomie ou pour courts séjours
(convalescence et pour essai)

PROMOTION SPÉCIALE DÉMÉNAGEMENT GRATUIT

• reprise de bail possible • transport disponible pour visite

Studios, 3 1/2 4 1/2

- Système d'appel d'urgence vocal
- Chapelle et célébration de la messe
- Surveillance 24 heures
- Salle à manger (service aux tables - cuisine 5 ★★★★★)
- Entretien ménager
- Personnel infirmier et visite médicale
- Activités de loisir à tous les jours
- Salons communautaires et salles de jeux
- Autobus
- Services bancaires
- Bibliothèque, ateliers(3), billard
- Jardin sur le toit
- Buanderie gratuite
- Espace de rangement

La Seigneurie de Salaberry



Bureau de location:
20, rue Saint-Jean, Québec
(418) 648-1471

Ouverture officielle d'une boutique remarquable

K.S. Sélection, une griffe exceptionnelle à découvrir dès demain.

De merveilleux vêtements que vous porterez au quotidien tout comme pour les grandes occasions...

Tenues de ville, sport chic et fins lainages, les modèles K.S. Sélection vous distingueront par leurs coupes et leurs styles « femme d'aujourd'hui ».

Venez admirer cette collection exclusive dans une toute nouvelle boutique à nulle autre comparable!

KS. SELECTION
Place Ste-Foy
650-0046

Un duo formidable!

Josée et Farouk Cheikha inaugurent officiellement leurs toutes nouvelles boutiques.

K.S. SELECTION

et

JOSÉE LAURENT.

Ces deux fleurons s'ajoutent à un bouquet déjà impressionnant d'établissements fort réputés que vous connaissez déjà...

Georges Rech

Place Ste-Foy

Cheikha L'Intemporelle

Place Ste-Foy

Josée Laurent

Place de la Cité

Dès le jeudi 16 octobre,

venez découvrir deux nouvelles boutiques haut de gamme formidables, conçues et présentées par le duo mode le plus réputé de Québec, Josée et Farouk Cheikha.

Ouverture officielle d'une 2^e boutique

Après Place de la Cité, c'est au tour de Place Ste-Foy d'accueillir la boutique JOSÉE LAURENT...

Des collections de grande classe, des griffes reconnues, un souci de vous offrir une mode qui vous va, voilà ce que vous y trouverez.

SAINT HILAIRE
Donna
GNA
GIVENCHY
JOBIS
HUCKE
REHLI

JOSÉE LAURENT
BOUTIQUE
Place Ste-Foy 654-1388

LA TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

L'ENFANT-JÉSUS
Les cinq
 survivants
 hors de
 dangerLOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — L'état des cinq survivants de l'autobus qui s'est écrasé dans un ravin à Saint-Joseph-de-la-Rive est sérieux, mais stable. Les cinq blessés sont sous respirateur, à l'unité des soins intensifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les médecins ne pouvaient les déclarer hors de danger, hier.

De puissants sédatifs ont été donnés aux trois hommes et deux femmes, afin d'éliminer la douleur.

À leur arrivée à l'Enfant-Jésus, lundi, quatre blessés étaient conscients, le dernier était dans le coma.

« Ils ont expliqué combien grandes étaient leurs douleurs. Personne n'a parlé de l'accident. On peut imaginer qu'ils ont perdu conscience, et ils souffrent d'amnésie, relativement à l'accident », a expliqué le chef des services



Dr Pierre Fréchette

professionnels de l'institution, le Dr Pierre Fréchette, au cours d'un point de presse.

Les cinq blessés souffrent de fractures multiples aux côtes, avec des lésions aux organes internes, au thorax et à l'abdomen. Un

des patients a des lésions au cerveau. Quatre des cinq patients ont été opérés dès leur arrivée à l'hôpital. Certains pourraient être opérés à nouveau dans les prochains jours, a précisé le Dr Pierre Fréchette.

« Leurs blessures aux poumons, rend leur respiration difficile. Ils sont tous en danger de mort. Leurs blessures sont très graves », ajoute l'intensiviste Jean-François Rouillard qui s'est occupé des cinq survivants.

Les cinq personnes sont arrivées en ambulance à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, entre 16 h 30 et 19 h, lundi, en provenance de l'hôpital de La Malbaie où leur état avait d'abord été stabilisé. Elles ont été les premières à être retirées de l'autobus. Les passagers étaient tous écrasés les uns contre les autres. Les cinq rescapés étaient sur le dessus de l'amoncellement, c'est ce qui leur aurait sauvé la vie.

PRÊT À RECEVOIR
30 BLESSÉS

L'hôpital était prêt à recevoir une trentaine de blessés, a précisé le Dr Fréchette. Infirmières et médecins des salles d'opération et des soins intensifs avaient appelé à l'hôpital pour offrir leurs services, dès que la nouvelle de l'accident a été rendue publique.

« Hier, c'était le branle-bas de combat à l'hôpital. En dix minutes, nous

avons libéré 20 civières. Deux salles d'opération ont été ouvertes, huit autres auraient pu être préparées en

moins d'une demi-heure », a expliqué le Dr Fréchette.

Les réserves de sang auraient été suffisantes pour desservir 30 blessés. Le transport de La Malbaie à Québec s'est fait dans un temps raisonnable. « Il n'y avait pas moyen de faire mieux », selon le Dr Fréchette.

SERVICES SOCIAUX

« On a offert une vingtaine de chambres d'hôtel, gratuites, aux membres des familles accourues au chevet de leurs parents », explique Ghislain Veilleux, travailleur social dépêché par la Régie régionale à l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour reconforter les parents.

Les membres des quatre familles des blessés (il y a un couple parmi eux) se sont relayés toute la nuit pour rester auprès de leur malade, qu'ils ont droit de voir cinq minutes par heure.

M. Veilleux a suggéré d'attendre avant d'annoncer aux conjoints survivants, la mort de l'autre.

« Les familles ne veulent pas voir les journalistes. Ils veulent qu'on les laisse en paix. Ils se tiennent ensemble », explique Pauline Lachance, relationniste de l'hôpital.

Un autre point de presse aura lieu ce matin. Ce n'est que dans quelques jours que pourront être évaluées les séquelles des blessures.

L'âge des patients (entre 58 et 71 ans) complique la situation, réduit les chances des blessés et de s'en sortir sans séquelles.

André avait rencontré l'amour au volant
Sa fiancée française, Fadia, devait le visiter samediJACQUES DRAPEAU
Le Soleil

QUÉBEC — « Je n'entendrai plus jamais la voix de mon poteau de vieillesse. André va beaucoup me manquer. »

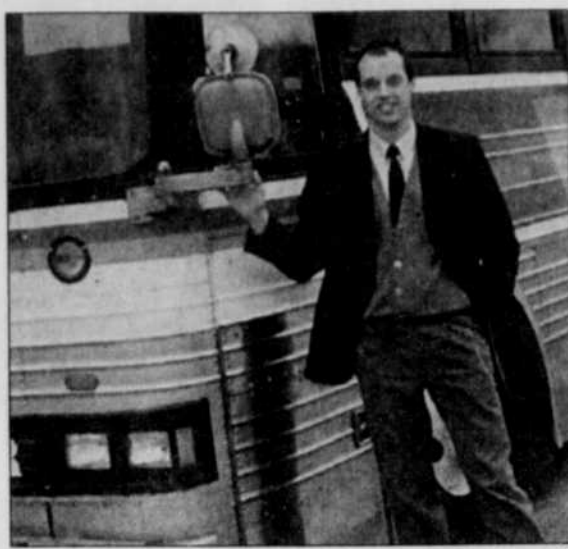
La voix étreinte par l'émotion, Nicole Desruisseaux a parlé, hier, avec beaucoup de tendresse de son fils cadet, « un boute-en-train que la conduite d'un autocar passionnait par-dessus tout ».

« C'était toute sa vie, a confié au SOLEIL la maman du chauffeur d'autobus de 29 ans, mort au volant du véhicule qui a basculé dans un ravin dans Charlevoix. Il était heureux comme un roi. »

Comble de bonheur, au cours du mois d'août, André Desruisseaux était tombé amoureux de l'une de ses passagères, une Française en visite au Québec. « Fadia revenait samedi pour passer deux semaines en compagnie d'André, précisait, hier, Mme Desruisseaux. Mon fils avait commandé son passeport et projetait de se rendre en France très bientôt. »

Depuis le duplex de Sherbrooke que Nicole et Pierre Desruisseaux partageaient avec leur fils, la mère éplorée a dit refuser de croire qu'André ait pu commettre quelque imprudence que ce soit. « Il répétait combien la sécurité de ses passagers lui tenait à cœur, a-t-elle dit. Il se gardait en excellente condition physique et ne consommait jamais de boisson dans les heures précédant le départ. »

C'est au sein de la compagnie Intercar Fournier de Québec que le jeune Sherbrookoïse a appris son métier. « André a gravi un à un les échelons durant six ans



André était heureux, au volant de son autobus.

grâce à ses patrons qui l'ont beaucoup aidé, rappelle Nicole. S'il a quitté cette entreprise pour aller travailler chez Autobus Mercier, c'est qu'il voulait conduire plus souvent. Chez Intercar, il était le petit dernier. »

Au cours des 18 derniers mois, André Desruisseaux a effectué beaucoup de voyages nolisés au Québec et en Ontario. « André Mercier l'aimait beaucoup, assure Mme Desruisseaux. Il lui avait même laissé une clé de sa résidence de Thetford pour lui permettre de se

reposer avant de reprendre la route. » Selon Nicole Desruisseaux toujours, le jeune chauffeur connaissait bien la région de Charlevoix et la fameuse côte de Saint-Joseph-de-la-Rive pour les avoir sillonnés à plusieurs reprises. « Mais il ne nous a jamais exprimé ses craintes au sujet de cette route dangereuse », a-t-elle admis.

L'autocar qui a emporté 43 personnes dans la mort roulait depuis une quinzaine d'années. C'est la compagnie Prévost, de Sainte-Claire, qui avait construit ce Mirage.

Interrogé hier par LE SOLEIL, le président directeur général de l'entreprise, M. Georges Bourelle, a précisé que le véhicule à transmission manuelle, impliqué dans le tragique accident de Charlevoix, n'était pas doté du système à double freinage dont sont équipés les véhicules modernes. « Aujourd'hui, ajoutait M. Bourelle, le frein hydraulique que l'on ajoute à la transmission arrive même à immobiliser un autobus. »

Le pdg ne doute pas que ces véhicules qui ont des centaines de milliers de kilométrages dans le corps puissent quand même offrir la plus grande sécurité aux passagers. « Tout est une question d'entretien, dit-il. Ces autobus sont construits pour durer, mais ça reste de la mécanique. Une défaillance est toujours possible. »

Selon M. Bourelle toujours, Prévost offre une garantie de deux années sur ses véhicules. « Après cette période, précise-t-il, la responsabilité de mettre un véhicule sécuritaire sur la route incombe aux propriétaires. Nous ne faisons pas la police. »

PROMO MANTEAUX

Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h



laliberté

Le plus
grand choix
de manteaux
pour hommes
et dames
à Québec !

20%

de rabais sur tous
les manteaux* pour
hommes et dames
à prix courant
en magasin.

- cuirs,
- peaux lainées,
- pelisses,
- lainages,
- cachemires,
- microfibrés,
- duvets, etc.

Laliberté,
beaucoup, beaucoup
de manteaux !

* EXCLUSION: Fourrures, vêtements de ski et Kanuk (coupon-rabais du fabricant).
Marchandise en magasin seulement.
Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

laliberté

Mail Centre-Ville
525-4841

Stationnement gratuit avec achat

• Place Cartier • Place Jean-Lesage • Hôtel Ramada
• Cinéplex Odeon • Auto-Parc P.M.S.

LA TRAGÉDIE DE CHARLEVOIX

La courbe scrutée à la loupe par les experts

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

■ LES ÉBOULEMENTS — Une journée après la terrible tragédie des Éboulements, les experts de la Sûreté du Québec refusaient toujours d'avancer une hypothèse sur les circonstances ayant entraîné l'accident qui a fait 43 victimes.

Hier pendant toute la journée, des techniciens en reconstitution de scènes d'accidents ont scruté le site à la loupe recherchant le moindre indice permettant de comprendre ce qui a pu se passer.

« Nos premières constatations devraient nous révéler la vitesse du véhicule et ce qui s'est produit après le point d'impact avec le garde-fou », expliquait hier midi l'agent André Boileau, un reconstitutionnaliste en scènes d'accidents. Des traces de freinage « très minimes », ont bien été observées, mais le spécialiste refuse de tirer des conclusions hâtives sur une défaillance du système de freinage de l'autobus. « Plusieurs autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte », estimait-il. Il lui faudra quelques semaines avant d'avoir recollé tous les morceaux et de rédiger son rapport.

La SQ ne ménage rien faire toute la lumière sur cette triste affaire qui sera l'objet d'une enquête publique. L'enquête porte dans trois directions. Outre les agents sur place aux Éboulements, d'autres scrutent le passé du chauffeur tentant surtout de dresser un portrait complet de ses 24 dernières heures avant l'accident. Le propriétaire de la compagnie d'autobus a également été rencontré. Quant au copris du jeune chauffeur, il a été conduit à l'Institut médico-légal de Montréal pour une autopsie.

L'autocar a été retiré du ravin durant la nuit. Il a été transporté dans un ga-

rage de Baie-Saint-Paul ou des spécialistes de la SQ et de la Société de l'assurance automobile du Québec doivent procéder à un examen minutieux. Personne d'autre ne pouvait approcher le véhicule qui était sous surveillance. Les vitres sales du garage empêchaient les curieux de voir à l'intérieur ce qui limitait le va et vient autour de l'établissement.

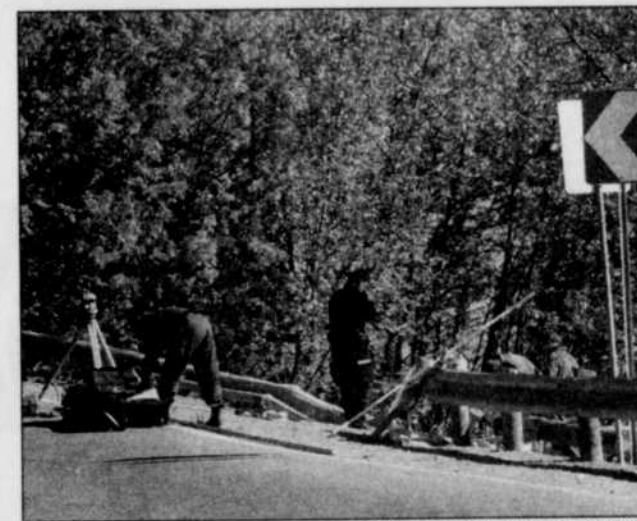
La circulation dans la côte des Éboulements a été interrompue durant toute la journée. Le trafic vers l'île aux Coudres était dévié vers la côte de la Misère, une voie d'accès à Saint-Joseph-de-la-Rive encore pire que la côte où s'est produit le drame. « La Misère » est tellement abrupte et sinueuse que l'hiver elle n'est même pas entretenue.

Les grands réseaux de télévision avaient établi leurs quartiers généraux près du lieu du drame. Quelques badauds, somme toute très rares et des politiciens locaux flânaient dans le secteur, ces derniers, extrêmement sollicités pour des entrevues en profitant pour réclamer des améliorations à la route.

Parmi eux, le nouveau maire de Saint-Fidèle, M. Ulysse Duchesne. C'est lui qui avait mené les destinées du comité Sécurité chez nous, un mouvement populaire qui s'était levé dans l'Est du comté et qui avait obtenu une enquête du coroner suite à plusieurs tragédies routières dans le secteur de Saint-Siméon-Baie-Sainte-Catherine. « Il n'y a plus de problème dans la côte des Éboulements. Ça va bouger, il y a eu des morts, mais ça ne veut pas dire que ça va bouger ailleurs où c'est dangereux. C'est le régime du curatif pas celui du préventif, soupire-t-il. Cet accident n'était pas prévisible... Il était prévu. C'est ça qui est malheureux. »



Des simulations avec autobus ont eu lieu toute la journée.



Des enquêteurs ont procédé à de nombreuses expertises.

AUTOBUS MERCIER
La dernière inspection connue remontait à juilletIAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

PONTBRIAND — La dernière inspection connue du pare d'autobus de la compagnie Autobus Mercier de Pontbriand, dont l'un des véhicules a été impliqué dans la tragédie qui a fait 43 morts aux Éboulements, remonte à juillet et a été faite par le Centre du Camion Amiante, qui est le seul établissement mandaté par la SAAQ pour faire de telles inspections dans la région thetfordoise.

« M. Mercier venait ici à l'occasion pour faire effectuer la vérification de ses véhicules, comme toutes les autres compagnies d'autobus de la région », confiait hier M. Clément Poulin, propriétaire du garage. « Il est venu nous voir pour la dernière fois en juillet, mais il allait probablement aussi dans d'autres garages », a précisé l'homme d'affaires. Un employé de l'entreprise est autorisé par la SAAQ à faire les vérifications des autobus.

Selon M. Robert Gilbert, propriétaire d'Autobus Gilbert, une autre compagnie d'autobus de la région thetfordoise, l'inspection des véhicules doit normalement se faire aux trois mois. Une vérification complète comprend entre autres l'inspection des pneus, des freins, de la suspension et d'autres composantes du véhicule.

BONNE RÉPUTATION

Le maire de Pontbriand, M. Raymond Cimon, a par ailleurs tenu à souligner hier l'excellente réputation dont jouissait l'entreprise établie dans son village. « M. Mercier est bien connu pour avoir œuvré dans plusieurs compagnies d'autobus de la région depuis de nombreuses années. Il a décidé de lancer sa propre entreprise en décembre 1994 et possédait trois autobus, dont deux qui faisaient la liaison quotidienne Thetford Mines Québec et un troisième qui servait pour les voyages noisés », a expliqué le maire.

« M. Mercier est reconnu pour donner beaucoup de service et pour voir régulièrement à ses équipements et à ses trajets », a poursuivi M. Cimon, qui a été fort surpris d'apprendre que la compagnie était liée à la catastrophe qui a ébranlé les régions de Charlevoix et de la Beauce. M. Clément Poulin du Centre du Camion Amiante s'était d'ailleurs lui aussi déclaré étonné d'apprendre la nouvelle étant donné l'excellente réputation de M. Mercier et de son entreprise.

Sachant que le secteur où a eu lieu l'accident était très dangereux, M. Cimon croit davantage à l'hypothèse d'un ennui mécanique. « Ce n'était pas la première fois que des voyages étaient organisés dans ce secteur par Autobus Mercier et le chauffeur devait connaître l'endroit puisqu'il travaillait pour M. Mercier depuis le tout début », a-t-il poursuivi.

IMPORTANT RÉSEAU DE TRAFIQUANTS

Sarrazin et son « runner »
écopent de 40 et 24 moisRICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le couperet est tombé hier dans les dossiers de Denis Sarrazin, le dirigeant d'un important réseau de trafiquants de stupéfiants, et d'Éric Gingras, son principal courrier, ou runner. Les deux hommes ont été condamnés à des peines respectives de 40 mois de pénitencier et de deux ans moins un jour de prison.

L'opération de la Sûreté du Québec pour coincer le réseau s'est déroulée de mai à juillet 1996. On a eu recours à de l'écoute électronique et à la participation d'un agent provocateur.

Pour s'acquitter d'une dette de drogue contractée envers Sarrazin, l'agent provocateur lui a d'abord offert d'écouler un kilo de cocaïne à un client de l'île d'Orléans. L'accusation relative à cet événement a toutefois été retirée, faute de preuve. Deux semaines plus tard, au début de juin, Sarrazin remettait toutefois à l'agent provocateur une once de cocaïne, d'une valeur de 1900 \$, en guise d'échantillon.

Le surlendemain, l'agent informe Sarrazin qu'il a un client pour quatre onces de cocaïne. En soirée, Sarrazin et Gingras, son principal courrier, se présentent chez l'agent provocateur et lui remettent les quatre onces, au coût de 6400 \$.

Dans la rue, le prix atteignait 11 200 \$. Tous les membres du réseau de Sarrazin, un homme de 35 ans habitant Charlesbourg, devaient être arrêtés au début de juillet lors d'une transaction de 2,5 kilos de haschisch arrivant de Montréal.

Le chef du réseau n'avait été condamné qu'à une reprise, en 1989, pour possession de haschisch dans le but d'en faire le trafic. Occupant un emploi de machiniste depuis dix ans, Sarrazin avait purgé huit mois de détention préventive à la suite de son arrestation.

Son avocat, M. Claude Gagnon, et le procureur de la Couronne, M. François Huot, ont tenu compte de ce fait en suggérant la peine de 40 mois au juge André Cartier. Le magistrat a ensuite éternisé la suggestion.

Dans le cas de Gingras, un homme de 31 ans de Lévis, son avocat, M. Michel Croteau, réclamait au juge Hubert Couture une peine avec sursis. Toutefois, le procureur de la Couronne

s'y opposait vigoureusement et réclamait la peine de deux ans moins un jour bien que Gingras ait déjà purgé plus de cinq mois de détention préventive.

Avant son arrestation, Gingras avait travaillé durant 14 ans pour une communauté religieuse. Depuis les événements, toutefois, il a repris ses études pour compléter son cours secondaire et pour entreprendre un cours de machiniste.

En juillet 1996, Gingras a été arrêté en possession de 1,5 kilo de haschisch. Peu auparavant, il en avait livré un kilo à Saint-Romuld. Ces quantités, dans la rue, totalisaient environ 50 000 \$.

L'enquêteur Richard Morency, de la SQ, a indiqué que Gingras ne livrait jamais de quantités inférieures à 500 grammes de haschisch et à une once de cocaïne. Souvent filé, l'accusé faisait preuve d'une grande méfiance et d'une exceptionnelle habileté dans l'art de la contre-filature.

Le réseau dont il faisait partie fournissait de gros clients liés aux Hell's Angels. Dans plusieurs cas, il s'agissait de trafiquants de drogue ayant eux-mêmes des réseaux.

Comme c'est souvent le cas dans l'organisation de ces réseaux, Gingras n'avait pas d'antécédents judiciaires.

Sans son apport, a toutefois noté l'enquêteur, le réseau Sarrazin n'aurait pas fonctionné.

SENTENCE

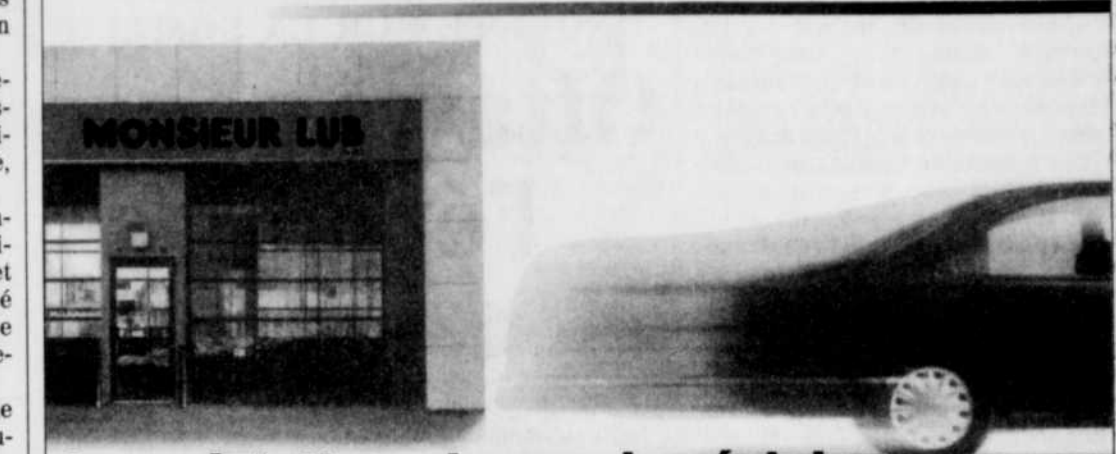
Le juge Couture a précisé que sa sentence tient compte des « efforts louables » de réhabilitation faits jusqu'à maintenant par Gingras. Compte tenu du nombre d'éléments aggravants, le magistrat estimait par contre qu'une peine avec sursis aurait eu pour effet de banaliser le type d'accusations auxquelles l'individu a plaidé coupable.

EN BREF

SAINT-AUGUSTIN
Quatrième candidat
à la mairie

Les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures auront l'embarras du choix pour trouver un successeur au maire Denis Côte le 2 novembre. En effet, aux trois candidats déjà annoncés, MM. Marc Alarie, Marcel Corriveau et Raymond Bernier, un quatrième candidat s'est pointé. M. Yvon Beaulé se présente comme candidat indépendant à la mairie. Agent immobilier agréé, M. Beaulé dit apporter une grande expérience du milieu de l'éducation et des affaires. Son programme électoral est axé sur l'augmentation des revenus de la municipalité, sur le développement du Campus technologique de Saint-Augustin. Le parc de Hauts-Fonds et la piste cyclable font aussi partie de ses priorités, à la condition de ne pas grever le budget courant de la municipalité. M. Beaulé estime que le fait d'être indépendant lui permettra de gérer l'administration municipale de façon efficace, de demeurer à l'écoute et au service des citoyens et d'exercer son leadership dans la plus grande neutralité.

**AUSSITÔT ARRIVÉ,
AUSSITÔT REPARTI,**
en 15 minutes*, c'est garanti!



Le spécialiste du service éclair
sans rendez-vous

Traitement antirouille : 49,99\$

MONSIEUR LUB (M.D.)
Vidange d'huile 16,99\$
avec l'achat d'un traitement antirouille rég. : 26,99\$

Charlesbourg 9475, boul. Henri-Bourassa (angle Jean Talon) (418) 626-8431
Sainte-Foy 3233, Ch. des Quatre-Bourgeois (angle Aut. Duplessis) (418) 657-1369
1er novembre 1997

*Service garanti en moins de 15 minutes sur les vidanges d'huile

Les PME québécoises forment une force économique de tout premier plan et font face à des défis quotidiens. C'est pourquoi Bell a créé une nouvelle approche de gestion : « les 7 P de la PME ». En identifiant les 7 stades de développement d'une petite et moyenne entreprise, Bell a pu concevoir des forfaits de télécommunication qui visent à maximiser votre rendement et à simplifier votre gestion. Ils sont flexibles et s'adaptent à vos besoins uniques. De plus, ils pourraient vous permettre d'épargner un montant supplémentaire de 17%* sur vos frais d'interurbain. Pour en savoir davantage sur ce nouvel engagement de Bell envers les PME, passez nous voir au Challenge Bell à Québec, du 23 au 26 octobre, ou composez le 1 888 48 MA PME.

www.bell.ca/7p-pme

PPPPPPPPME



Bell

LE QUÉBEC LE CANADA

PÉNURIE DE SANG

Des vies en danger

OTTAWA (PC) — La pénurie de sang dans les grandes villes du pays engendre une crise nationale angoissante pour les médecins et les patients, affirme Durhane Wong-Rieger, qui préside un comité consultatif chargé de conseiller le gouvernement sur l'approvisionnement en produits sanguins. Mme Wong-Rieger va même jusqu'à dire que cette crise risque de causer des morts.

« Nous entrons dans une zone très dangereuse, affirme Mme Wong-Rieger. « Nous nous dirigeons vers une situation de pénurie chronique, où nous n'aurons plus de réserves pour les cas d'urgence. »

Les collectes de sang de type O-positif — le plus courant — n'ont atteint que 30 à 40% de leurs objectifs, a indiqué la porte-parole de la Croix-Rouge, Cathy MacNutt. Cela signifie que les réserves pourraient combler les besoins du pays pour deux à trois jours uniquement, dit-elle.

Les hôpitaux du Québec et de l'Ontario sont particulièrement touchés par des pénuries de sang — les plus graves qu'ils aient jamais connues.

UMQ: ça négocie

L'Union des municipalités du Québec continue de négocier avec le gouvernement sur la rédaction d'un protocole d'entente relatif au transfert d'une facture de 375 millions \$. Le c.a. a dit à ses négociateurs de poursuivre les discussions pour faire inscrire une date précise pour la conclusion d'une entente sur un nouveau pacte fiscal. On veut aussi que l'entente contienne de façon précise la volonté du gouvernement d'aider les municipalités à récupérer 6% dans les coûts de main-d'œuvre. Le président de l'UMQ, Mario Laframboise, ne veut pas parler de « loi spéciale », mais il veut un texte qui dise que, passé le 25 novembre, le gouvernement aide les municipalités qui n'auront pas réussi à négocier une récupération de 6% de leur masse salariale. B. R.



Le ministre de la Défense Art Eggleton, en point de presse.

ENQUÊTE SUR LA SOMALIE

Ottawa passe l'éponge

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Art Eggleton a retenu plusieurs recommandations de la commission d'enquête sur la Somalie, mais il passe l'éponge sur le témoignage d'officiers supérieurs que la commission avait traités de menteurs.

Dans sa réplique au volumineux rapport de la commission Létourneau, le gouvernement refuse également de créer un poste d'inspecteur général et de nommer des juges « civils », deux recommandations clés.

Selon M. Eggleton, puisque c'est la commission qui a « lancé des accusations sans faits à l'appui », c'était elle qui devait passer au crible le témoignage d'officiers supérieurs relativement à la crise somalienne.

La commission n'avait pas pu conclure à « l'exécution » d'un Somalien lors des fusillades du 30 juin 1993, mais elle a maintenu dans son rapport du 30 juin qu'il y avait eu un effort délibéré en haut lieu pour enterrer les faits. Sur un ton sévère, le juge Gilles Létourneau avait carrément accusé des officiers supérieurs « d'avoir menti » à la commission.

Quant à la création du Bureau de l'inspecteur général, un organisme « indépendant » chargé d'enquêter « sur les cas d'inconduite des officiers », M. Eggleton n'en voit pas la nécessité. « Un inspecteur général autonome surveillerait trop étroitement les actions de la chaîne de commandement », a-t-il justifié. Selon lui, ce bureau créerait une structure « parallèle » trop lourde et « obscurcirait » l'autorité du ministre de la Défense.

M. Eggleton, qui avait pourtant dénoncé « le ton excessivement critique » du rapport de la commission d'enquête, a quand même accepté plusieurs de ses recommandations: une « présélection » des militaires aux postes de commandement, un tamisage des militaires déployés à l'étranger et une formation plus poussée et des règles d'engagement claires propres à chaque mission.

TRAFIC D'INFLUENCE

Corbeil accusé

La GRC dépose quatre chefs contre l'ancien employé du Parti libéral du Canada

JOËL-DENIS BELLAVANCE

Le Soleil

■ OTTAWA — Quatre chefs d'accusation de trafic d'influence ont été déposés, hier, à Montréal, contre Pierre Corbeil, cet ancien employé de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada (PLC) qui aurait eu recours à des pratiques de sollicitation douteuses auprès d'entreprises du Québec.

Le dépôt de ces accusations met un terme à une longue enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), laquelle a commencé au début du mois de mars, et permettra à certains ministres tels que le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, à respirer un peu plus à l'aise.

La GRC s'est montrée avare de commentaires hier au sujet des accusations qui ont été portées, un porte-parole indiquant qu'un communiqué de presse sera émis ce matin.

Les libéraux de Jean Charest ont aussi observé le même mutisme au sujet de cette affaire qui les a ébranlés au cours des deux dernières semaines.

Mais selon l'enquête policière, M. Corbeil, qui est le frère de l'ancien ministre Jean Corbeil dans le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, aurait sollicité de manière illégale quatre entreprises, trois à Drummondville et une à Rouyn-Noranda.

Ces entreprises avaient fait des demandes de subvention au ministère du Développement des ressources humaines dans le cadre du programme Fonds transitoire de création d'emplois (FTCE).

M. Corbeil, qui agissait comme coordonnateur de la région nord de l'aile québécoise du PLC, a rencontré les dirigeants de ces entreprises et, à chaque occasion, il leur aurait laissé entendre que leur demande de subvention aurait une

oreille plus attentive s'ils contribuaient à la caisse électorale des libéraux.

M. Corbeil, qui a travaillé pour le PLC jusqu'au lendemain des élections fédérales du 2 juin, aurait demandé à ces gens d'affaires de verser les sommes, variant de 10 000 \$ à 25 000 \$, en « argent liquide » et il les aurait invités à camoufler la dépense.

En bout de piste, toutes ces entreprises qui ont reçu la visite de M. Corbeil ont obtenu leur subvention. Ces entreprises sont Les Machineries Verville, Rivalair ainsi que Bois-Francis Saint-Charles, de Drummondville, et la Société minière Raglan, de Rouyn-Noranda.

Dans le cadre de son enquête, la GRC a obtenu trois mandats de perquisition: deux visaient les locaux de l'aile québécoise du PLC, l'autre le bureau régional du ministre Marcel Massé à Montréal. Un seul de ces mandats a toutefois été exécuté dans les locaux de l'aile québécoise du PLC, le 12 juin, où la GRC a saisi des documents afin d'étayer les allégations de trafic d'influence.

C'est le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, qui a alerté le commissaire de la GRC, Phil Murray, le 5 mars.

M. Pettigrew avait lui-même été informé de ces allégations par Mario Lauzon, le coordonnateur du FTCE au Québec, après que ce dernier eut reçu quelques appels de gens d'affaires inquiets de ces visites de M. Corbeil.

Mais ce sont les conservateurs de Jean Charest qui ont révélé l'existence de l'enquête de la GRC aux Communautés au début du mois. Cette révélation a eu l'effet d'une bombe, prenant bon nombre de députés libéraux du Québec par surprise.

En fait, selon le chef conservateur, plusieurs questions demeurent sans réponse: Qui a fourni les listes des entreprises à Pierre Corbeil? Pourquoi a-t-il continué de travailler au PLC malgré l'enquête policière? De qui recevait-il ses ordres? « L'affaire est loin d'être close », a déclaré, hier soir, Jean Charest.

L'enquête de la GRC a débuté au mois de mars

ENTREVUE AVEC FRANK MCKENNA

La spécificité québécoise trop dure à avaler pour l'Ouest

« Le mot 'institutions' a semblé menaçant à certains »

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ FREDERICTON — La déclaration de Calgary ne contient aucune référence au caractère spécifique des institutions québécoises parce que cette bouchée était trop grosse à avaler pour les premiers ministres de l'Ouest, a révélé l'ex-leader du Nouveau-Brunswick.

Comme Claude Ryan et le sénateur Jean-Claude Rivest, Frank McKenna regrette que cette mention ait été biffée du texte final. Il a été le seul à la défendre autour de la table.

Cette disposition figurait dans les ébauches qui circulaient avant la rencontre des premiers ministres, le 14 septembre. Le chef libéral Daniel Johnson le savait et s'en était d'ailleurs félicité à l'avance lors d'une entrevue au SOLEIL.

« Le mot institutions est nouveau dans le contexte constitutionnel. En l'absence d'explications, il a semblé menaçant à certains », a admis M. McKenna, levant un coin du voile sur la rencontre de Calgary.

Lui-même souscrivait à l'idée. « Ici, au Nouveau-Brunswick, les institutions constituent un outil important, explique-t-il. Mais les autres premiers ministres me demandaient pourquoi ce mot était là. Ils voulaient savoir d'où il venait. »

Frank McKenna leur a répondu qu'il avait été inscrit à la demande de Daniel Johnson, mais l'argument n'a pas fait mouche. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a eu beau défendre l'expression, il n'est jamais parvenu à convaincre ses collègues de la justesse de son point de vue. Ces derniers craignaient que ce terme ait une trop grande portée.

« À Calgary, Glen Clark a expliqué que tout ce dossier était déjà difficile en Colombie-Britannique et que si on

y ajoutait un mot que les gens ne comprennent pas, ça le serait encore plus. »

Frank McKenna a par ailleurs indiqué qu'il serait plus prudent s'il devait signer une nouvelle lettre du *Quebec Committee for Canada*, comme il l'a fait l'été dernier.

Sa signature au bas du document avait été interprétée par le gouvernement québécois et la plupart des analystes comme un appui aux partitionnistes québécois.

Ce brûlot avait été rendu public la veille de l'ouverture de la conférence des premiers ministres à St-Andrews, début août. L'ex-premier ministre regrette qu'il ait empoisonné la réunion, mais trouve tout de même un côté positif à toute cette aventure.

Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a en effet « reçu les munitions nécessaires » pour enclencher le débat sur cette question.

« Il a lancé une initiative efficace », estime-t-il en ajoutant que la fameuse lettre a donné naissance à « une chaîne d'événements intéressants ».

« Mais ma préférence est de convaincre les Québécois que le Canada est un bon pays ayant la souplesse pouvant permettre au Québec de s'épanouir. »

Le reste, dit-il, est une question juridique que le Nouveau-Brunswick n'a pas étudiée et sur laquelle lui-même ne désire plus revenir.

Fossoyeur de Meech? Plutôt « un gars sympathique » qui comprend bien le Québec

FREDERICTON — Qu'est ce que les Québécois retiendront de Frank McKenna? Qu'il est à l'origine du capotage de l'Accord du lac Meech et qu'il comprend mieux le Québec que quiconque dans le reste du Canada, répond le principal intéressé avec un aplomb déconcertant.

Et aussi que « je suis un gars sympathique », ajoute-t-il après quelques instants de réflexion.

Frank McKenna a passé une partie de la fin de semaine à son bureau de l'édifice du Centenaire, à Fredericton. Il a fait la même chose lundi, jour de l'Action de grâce.

Limmeuble de la rue King était pratiquement désert en ce jour férié. Quelques collaborateurs du premier ministre étaient là. Ils avaient tenu à être présents pour cette journée pas comme les autres. La dernière d'un premier ministre qui a dirigé sa province pendant dix ans.

Dans son bureau, au fond d'un couloir du deuxième étage, Frank McKenna faisait des boîtes. Il remplissait ses cartons de souvenirs de toutes sortes.

« C'est une journée triste. Je laisse une partie de moi-même ici », a confié M. McKenna au SOLEIL. Il a fait le tri et examiné plusieurs photos et dossiers. Certains « très tristes », assure-t-il.

Il a jeté un oeil sur un registre de funérailles. Celles de René Lévesque et de Robert Bourassa y figuraient.

UNE VIE APRÈS LA POLITIQUE

Depuis hier matin, Frank McKenna est redevenu un citoyen ordinaire. Enfin presque, puisque plusieurs obligations l'occuperont jusqu'à vendredi.

Hier, il a assisté à l'assermentation de son successeur, le ministre Ray Frenette. Député de Moncton-Est, M. Frenette assurera l'intérim à la tête du Nouveau-Brunswick jusqu'à la tenue d'un congrès à la direction du Parti libéral au printemps.

À Fredericton, on s'attend à ce qu'il gouverne à la manière



McKenna a passé le week-end à faire ses boîtes.

de Frank McKenna, c'est-à-dire sans faire la moindre concession et en gardant le même cap.

Le « roi Frank », comme on le surnomme au Nouveau-Brunswick, prévoit aussi passer plusieurs heures au téléphone. Il a l'intention de remercier un à un les membres de son caucus, les ministres, les sous-ministres et ses collaborateurs, dont plusieurs sont devenus des amis.

Plus tard? Il ne sait pas. Il répète à qui veut l'entendre qu'il ne vise pas le poste de premier ministre à Ottawa. Jean Chretien lui a d'ailleurs rappelé la semaine dernière que les prétendants au titre étaient déjà nombreux.

Ces derniers jours, Frank McKenna a reçu plusieurs offres du secteur privé. D'où? Mystère.

Il prendra son temps avant de se fixer. Il souhaite d'abord profiter de deux semaines de vacances, faire de l'exercice et lire. « Pour restimuler mon esprit », dit-il.

« Mais ne vous inquiétez pas. Je suis capable d'avoir une vie après la politique. »

UNE PROVINCE MODERNISÉE

M. McKenna quitte la direction de sa province avec le sentiment du devoir accompli. Il estime que sa plus grande réalisation est d'avoir insufflé « une fierté » à sa province.

« Nous sommes une province plus confiante et plus optimiste. L'infrastructure et les technologies y sont modernes. La situation fiscale est la troisième meilleure au pays. Nous avons une bonne fondation pour avoir davantage d'emplois dans l'avenir. »

Frank McKenna parle de création d'emplois au futur. Cet infatigable commis voyageur, souvent accusé d'aller « voler des jobs » au Québec et dans les autres provinces, ne cache pas que le taux de chômage de 12,5% au Nouveau-Brunswick le trouble.

« J'espérais que nous aurions plus d'emplois », laisse-t-il tomber en jetant un dernier oeil à ses boîtes. J.-M. S.

Oooh!

Dès demain!

Le nouveau Sports Experts des Galeries de la Capitale, vous allez chercher vos mots tellement c'est beau!

SKIS ET PLANCHES À NEIGE

Planche à neige **WISSEL Kuji**
Fixations incluses
Prix courant 399,99

199⁹⁹
50% de rabais



Planche à neige
REALITY Freestyle
Prix courant 399,99

199⁹⁹
50% de rabais

Skis alpins
ROSSIGNOL 4S Kevlar
Prix courant 449,99

199⁹⁹
250% de rabais

Bottes de ski alpin
NORDICA GP
Prix courant 449,99

224⁹⁹
50% de rabais

Obtenez

5\$
de rabais

sur toute la
marchandise
d'une valeur de
50\$ et plus

Offre en vigueur jusqu'au 26 octobre 1997

VÊTEMENTS

Chandail en tricot de coton
COLUMBIA
Prix courant 59,99

29⁹⁹
50% de rabais

Pantalon de ski
isolé **WELLY HANSEN**
Prix courant 94,99

39⁹⁹
55% de rabais

Chandail à capuchon
en coton ouaté
ADIDAS
Prix courant 79,99

39⁹⁹
50% de rabais

Manteau de laine
polaire **COLUMBIA**
Relief Plaid
Prix courant 179,99

89⁹⁹
50% de rabais

Manteau pour
hommes
COLUMBIA Cho-Wana
Prix courant 249,99

124⁹⁹
50% de rabais

Parke pour femmes
TANOE
Prix courant 249,99

149⁹⁹
40% de rabais

CHAUSSURES DE SPORT

Bottes de marche **NI-TEC Utah**
Prix courant 89,99

49⁹⁹
40% de rabais

Chaussures multisports
NIKE Air Turf Raider
Pour homme
Prix courant 114,99

69⁹⁹
45% de rabais

Chaussures de marche
SALOMON Exit Low
Prix courant 114,99

79⁹⁹
30% de rabais

Bottes de marche
NI-TEC Lady Lite
Prix courant 79,99

29⁹⁹
50% de rabais

Chaussures
de court intérieur
ADIDAS Eqt Indoor Lite
Prix courant 119,99

49⁹⁹
70% de rabais

Chaussures multisports **WILSON Jag**
Prix courant 59,99

39⁹⁹
20% de rabais



SPORTS DE RAQUETTES

Balles de tennis
SLAZENGER Championship
Prix courant 3,99

2⁹⁹

Raquette de badminton
YONEX B950
Prix courant 49,99

29⁹⁹
40% de rabais

Raquette de badminton
BLACK KNIGHT Satan
Prix courant 89,99

49⁹⁹
40% de rabais

Raquette de tennis
PRO KENEX Destiny XL
En graphite
Prix courant 249,99

59⁹⁹

Plus de 75% de rabais



GOLF

Balles de golf
SPALDING Pro Flite
Boîte de 12
Prix courant 16,99

9⁹⁹

Sac de golf
FAIRWAY Tour Classic
Prix courant 84,99

59⁹⁹
25% de rabais

Ensemble de golf
FAIRWAY Synchro
11 pièces
Pour homme et femme
Prix courant 449,99

249⁹⁹
200% de rabais

APPAREIL D'EXERCICES

Appareil d'exercices
PRO FORM AB Resistor
Prix courant 119,99

39⁹⁹
80% de rabais

HOCKEY

Bâton de hockey
SHER-WOOD 6001

19⁹⁹
2 pour 1

Palette de hockey
KOHO Pro Pattern
Prix courant 24,99

9⁹⁹
60% de rabais

Patins de hockey
CCM Super Tacks 850
Prix courant 269,99

149⁹⁹

120% de rabais



CCM

sports experts®

Galeries de la Capitale 627-0062

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche le 26 octobre

ORPHELINS DE DUPLESSIS
Une députée libérale presse Bouchard

La députée libérale de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, demande au premier ministre Lucien Bouchard de s'occuper et de régler, une fois pour toutes, du dossier des Orphelins de Duplessis. « La décence commande que vous agissiez dans les plus brefs délais », écrit Mme Bélanger dans une lettre envoyée hier au chef du gouvernement québécois. La députée est choquée de constater que le gouvernement n'a encore rien réglé dans cette cause, sept mois après le dépôt d'un rapport du Protecteur du citoyen qui recommande à l'État de s'associer avec les communautés religieuses et le corps médical pour dédommager les Orphelins de Duplessis. « Aucun geste concret n'a été fait et les Orphelins de Duplessis se sentent abandonnés par votre gouvernement », poursuit la députée libérale, qui fait appel à une réponse tout « aussi rapide que compatissante » de Lucien Bouchard. G. L.

ENQUÊTE SUR LA SQ
Isabelle a manqué de preuves

MONTREAL (PC) — L'enquêteur Hilaire Isabelle n'a jamais réussi à accumuler suffisamment de preuves pour demander que des accusations criminelles soient portées contre le chef de l'escouade de la répression du banditisme, à la Sûreté du Québec (SQ), Michel Arcand, relativement à l'affaire Matticks.

Devant la commission Poitras qui enquête sur la SQ, M. Isabelle a cependant soutenu qu'il s'est posé « de sérieuses questions sur le « plantage » de preuves concernant Michel Arcand, le gestionnaire direct du dossier » des Matticks accusés d'importation de 26,5 tonnes de haschisch.

« Avez-vous la conviction qu'Arcand est impliqué dans le plantage », lui a demandé le procureur de la commission, Richard Masson.

« J'avais des éléments troublants, mais pas assez pour mettre le nom de Michel Arcand sur une demande d'intenter des procédures », a-t-il dit.

« Je n'avais pas assez d'éléments tangibles pour ça. J'avais une certaine preuve circonstancielle », a ajouté M. Isabelle.

Avec deux de ses collègues, Hilaire Isabelle avait été mandaté, en juillet 1995, par le directeur général de l'époque, Serge Barbeau, pour voir ce qui s'était passé dans l'enquête et au procès Matticks après l'arrêt subit des procédures par la juge Micheline Corbeil-Laramée. Elle concluait que des policiers avaient fabriqué de la preuve et s'étaient parjurés.

Après mille et une péripéties, les trois enquêteurs ont perdu leur statut de policiers pour, selon la direction de la SQ, leur manque de loyauté envers l'organisation et la commission Poitras a été instituée.

Hilaire Isabelle qui travaille maintenant comme chef de police à Saint-Georges de Beauce a dit, hier, avoir toujours la conviction que c'est le policier Dany Fafard qui a « fait le plantage ».

ATTENTION !
PARENTS ET GRANDS-PARENTS

Le Gouvernement du Canada annonce une augmentation du plafond annuel fiscal consenti dans le cadre du REÉÉ, soit de 2000 \$ à 4000 \$ par enfant.

10 RAISONS VALABLES

pour lesquelles les parents et les grands-parents avertis choisissent **LE RÉGIME DE BOURSES D'ÉTUDES HÉRITAGE**

D'autres régimes offrent certaines de ces caractéristiques, mais nous **SEULS** accordons actuellement des bourses d'études comportant **TOUS** les avantages ci-dessous :

1. Nous offrons une option de **PLACEMENT AUTOGÈRE**, grâce à laquelle votre enfant peut récupérer tous vos **PROPRES INTÉRÊTS** s'il suit un programme d'une durée d'au moins trois semaines.
2. Le régime est transférable à toute personne, si les bénéficiaires, original et de remplacement, sont tous deux âgés de moins de 22 ans.
3. Nous seuls offrons un régime de bourses d'études national qui prévoit le remboursement de tous les frais d'adhésion à la date d'échéance (à moins que l'option de placement autogéré ait été choisie) et sans que le bénéficiaire réponde aux critères d'admissibilité à une bourse d'études.
4. Aucuns autres frais pour acquitter les honoraires du dépositaire ne vous sont imputés lorsque vous augmentez le nombre de parts de votre régime.
5. **NOUVEAU ! TRANSFERT LIBRE D'IMPÔT DANS UN REÉR.** Sous réserve de certaines conditions, vous pouvez transférer en franchise d'impôt les intérêts du REÉÉ dans votre REÉR.
6. Les cotisations et intérêts courus sont investis dans des valeurs garanties ou des titres du gouvernement.
7. Les bourses d'études sont versées sans **PREUVE DE FRAIS DE SCOLARITÉ EXIGÉE**.
8. La Fondation de bourses d'études Héritage est un organisme à **BUT NON LUCRATIF**.
9. Assurance **SANS FRAIS** avec exonération des primes en cas de décès ou d'invalidité de l'un ou l'autre des payeurs.
10. Distribué par la **CORPORATION FINANCIÈRE CANADIENNE AMÉRICAINE (CANADA) Limitée**, une division d'Allianz. La société Allianz, qui compte plus d'un siècle d'existence, est l'une des plus importantes compagnies d'assurance au monde, dont l'actif est évalué à plus de 185 milliards de dollars américains.

Distribué uniquement par prospectus, lequel renferme des informations détaillées sur les valeurs offertes. Vous pouvez obtenir un exemplaire de ce prospectus auprès d'un représentant-distributeur de valeurs autorisé. Pour obtenir plus de renseignements sur le **RÉGIME DE BOURSES D'ÉTUDES HÉRITAGE**, communiquez avec le siège social à Toronto par téléphone, télécopieur ou courrier électronique.
 Téléphone : (416) 502-2500 Télécopieur : (416) 502-2555 Courrier électronique : herican@heritageplan.org
 1 800 739-2101

ÉTUDE SUR L'ARTHROSE DU GENOU OU DE LA HANCHE

PAVILLON CHUL

Le Centre Hospitalier Universitaire de Québec, Pavillon CHUL, est à la recherche de personnes présentant une arthrose du genou ou de la hanche. Ces personnes devront accepter de prendre un médicament au stade expérimental. Ce nouveau médicament a la propriété d'être peu nocif pour l'estomac.
 • Vous devez déjà prendre des anti-inflammatoires de façon régulière pour être admissible.
 • Pour plus d'informations, communiquez au (418) 654-2299
 * Cette étude a reçu l'approbation du Comité de déontologie et de recherche clinique du CHUQ, Pavillon CHUL.

COLLOQUE ENAP

LA SÉCURITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC
expériences hors Québec

colloque organisé par l'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP

La sécurité d'emploi et la permanence ?

Le régime d'emploi et le régime de carrière ?

Où en sommes-nous au Québec ?

Que font d'autres fonctions publiques ?

Quatre expériences hors Québec : FRANCE, PAYS BAS, ONTARIO, CANADA

Lieu et date : Québec Hilton
 23 octobre 1997, 8 h 30 à 17 h

Inscription : 165 \$ + TPS (11,55 \$) + TVQ (11,48 \$) = 188,03 \$

Information : Danielle Landry
 Observatoire de l'administration publique
 ENAP (418) 657-2485

Université du Québec
 Ecole nationale d'administration publique



FIDO VOUS PRÉSENTE SON DERNIER-NÉ.

Quelle que soit l'heure
100 minutes
20 \$ par mois

- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme
- Garantie de satisfaction de 30 jours ou argent remis

Sans oublier notre forfait 400/40.

Quelle que soit l'heure
400 minutes
40 \$ par mois

Pour plus de détails sur les appareils Fido®, la carte à puce, le permis SCP, les Services personnalisés ainsi que nos frais d'interurbain et d'itinérance, communiquez avec notre Service à la clientèle ou passez au point de vente de votre choix.

Appelez-le par son nom :
682-FIDO
 www.fido.ca



C'EST VOUS LE MAÎTRE.

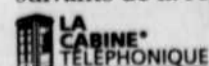
Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

LES MAGASINS



- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugarte
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1^{er} étage
- Galeries de la Capitale, près du magasin Eaton, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les magasins suivants de la région de Québec :



FUTURE SHOP

LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

Cols bleus condamnés

Deux responsables du syndicat des cols bleus de la ville de Montréal ont été condamnés, hier, à six mois de prison. Le président syndical Jean Lapierre et le secrétaire Denis Ménard étaient accusés relativement à une émeute survenue le 13 septembre 1993 à l'hôtel de ville de Montréal. Les cols bleus cherchaient alors à imposer leur loi pour tenter de conclure une convention collective de travail avec la Ville. Trois autres cols bleus ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis et à 330\$ d'amende. Un sixième accusé s'est vu lui aussi imposer 330\$ d'amende. La défense compte aller en appel. (PC)

Les obstétriciens protestent

Face à la hausse imminente de leurs primes d'assurance-responsabilité, de nombreux obstétriciens québécois envisagent d'abandonner l'obstétrique ou d'aller pratiquer à l'étranger. « Ça pourrait facilement commencer avec 20% des obstétriciens, mais ça pourrait faire boule de neige », affirme la présidente de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, le Dr Vyta Senikas, qui entend réclamer l'aide financière du gouvernement provincial. Ce cri du cœur survient après que l'Association canadienne de protection médicale eut annoncé que les cotisations des médecins seraient haussées de 11% en 1998, et que des hausses de 30% sur 3 ans étaient à prévoir. (PC)

**CANADA EN CHANGEMENT
Le Québec en tête**

Plus d'unions libres, plus d'enfants nés hors mariage, plus de familles monoparentales, la société canadienne continue de se transformer, et, dans tous les cas, le Québec mène le bal, révèlent des données du recensement fédéral de 1996, rendues publiques hier. Au Québec, près du quart des ménages (24%) vivent en union libre, alors que la moyenne canadienne s'établit à 12,1%. La fracture entre le Québec et l'Ontario est encore plus grande. Dans cette province, seulement 9,1% des couples choisissent de vivre en union libre. Le Québec se distingue aussi au chapitre des familles monoparentales: 15,9%, contre une moyenne nationale de 14,5%. Autre caractéristique unique au Québec: la proportion de personnes vivant seules y est plus importante: 13,7% pour une moyenne nationale de 11,7%. (PC)

Montréal, une future province?

Deux minutes après l'accession du Québec à la souveraineté, les circonscriptions fédéralistes se hâteront de former la province de Montréal. C'est ce qu'a prédit hier l'avocat Guy Bertrand, à des membres du club Rotary de Montréal. Selon lui, cette province comptera deux millions de personnes et ne se limitera pas à la seule île de Montréal: des sections des Cantons de l'Est s'y joindraient, pour former un corridor entre l'Ontario et les provinces maritimes. (PC)

QUELQUE PART SUR LA PLANÈTE...

...un Jeep* fait notre fierté!



ALBUM DE FAMILLE : 29 JUILLET 1997
Ici, M. Goupil a photographié son Cherokee à l'ombre de la grandiose Tour Eiffel, Paris, France.

CHEROKEE SPORT 1997

344\$ MOIS

* Jeep : [(d)3ipær] (Néologisme) • Loyal compagnon de route de La Maison Chrysler de Charlesbourg animé d'aventure et de liberté.



5070, boul. Du Jardin
Charlesbourg, Canada
(418) 622-5002



LE NOUVEAU LEADER JEEP À QUÉBEC

**La nouvelle génération
DE RADIAUX À GLACE**

EAGLE ULTRA GRIP

Radial à glace haute performance

Haut de gamme très performant offrant une traction exceptionnelle en hiver.

ULTRA GRIP 5

Radial à glace haut de gamme

Haut de gamme offrant une traction exceptionnelle dans toutes conditions hivernales.

Roulez en toute quiétude cet hiver, profitez de notre forfait

«Prêt pour l'hiver».

Nous offrons également un service d'alignement

de freins et d'amortisseurs.

Chez les détaillants participants.



Ultra Grip 5
Bons prix de tous les jours
67⁹⁵\$
155/80R13

ULTRA GRIP 5

EAGLE ULTRA GRIP



Collectionnez des milles aériens Air Miles à l'achat de pneus Goodyear et de services automobiles. Chez les détaillants participants.



De la traction à revendre sur chaussée sèche, enneigée ou glacée.

F-32

Bons prix de tous les jours
64⁹⁵\$
155/80R13



Un pneu d'hiver alliant qualité Goodyear et économie.

Ultra Grip (N)

Bons prix de tous les jours
49⁹⁵\$
155/80R13



Pneu d'hiver économique alliant performance et traction efficace.

Ultra Grip HP

Bons prix de tous les jours
69⁹⁵\$
185/60R14



Traction agressive pour tout terrain.

Wrangler AT/S XL

Bons prix de tous les jours
119⁹⁵\$
235/75R15



Radial de grande manabilité et longévité pour petites voitures.

Corsa GT

Bons prix de tous les jours
39⁹⁵\$
155R13

Les pneus offerts peuvent différer des photographies. Le détaillant peut vendre à prix moindre.

Pneus & Mécanique D'Estimauville
2600, boul. Montmorency
Québec - 666-8900

Desharnais Service de pneus
710, boul. Charest Ouest
Québec - 681-6041

Desharnais Service de pneus
1766, boul. St-Joseph Ouest
Québec - 628-0203

Pneus et Mécanique Ste-Foy
3115, Hochelaga
Ste-Foy - 653-0841

Centre Goodyear
1900, boul. Léon-Harmel
Duberger - 683-2521

Autopneu Auclair
385, rue Lavoie
Ville Vanier - 683-1010

Autopneu Auclair
3755, boul. Wilfrid-Hamel Ouest
Les Saules - 871-6740

Autopneu Auclair
639, rue Clémenceau
Beauport - 661-1212

Pneus & Mécanique de la Capitale
5701, boul. des Galeries
Québec - 622-4191

Pneus & Mécanique Charest
1220, boul. Charest Ouest
Québec - 681-4646

Pneus & Mécanique Inter-Rives
155, Président-Kennedy
Lévis - 833-3282

GOODYEAR
Des méchants bons pneus ! Des méchants bons prix !



Merci beaucoup

General Motors du Canada et ses concessionnaires tiennent à remercier la région de Québec pour son accueil chaleureux lors de la *Conférence de marketing des concessionnaires GM 1998*.

Merci beaucoup!



General Motors du Canada Limitée
Chevrolet • Oldsmobile • Pontiac • Buick • Cadillac • GMC

LE MONDE

BANGLADESH

58 morts en autocar

L'accident d'un autocar, qui est tombé dans un fossé, a fait 58 morts au Bangladesh, a annoncé, hier, Bangladesh Television (BTV). L'accident s'est produit dans le Nord du pays, à Kalihati, à 80 km au Nord de Dhaka, a précisé BTV. L'autocar a fait une embardée et s'est retrouvé dans un fossé. Les corps de 40 victimes ont déjà été retirés des débris, et les secours se poursuivaient. (AFP)

CUBA

Ultime repos du Che

Des centaines de milliers de Cubains ont suivi, hier, le dernier voyage d'Ernesto «Che» Guevara: les ossements du héros révolutionnaire ont été transportés de La Havane à Santa Clara, la ville où il avait remporté sa plus grande victoire. Des larmes coulaient le long de certains visages, des femmes lançaient des fleurs sur le cercueil, et de petits enfants agitaient des drapeaux alors que les Cubains saluaient cet homme devenu un symbole de la révolution cubaine et de la révolte socialiste pour les gauchistes du monde entier. De nombreux idéaux de Guevara ne sont pas respectés aujourd'hui à Cuba, où malaise — lié à la situation économique — et désillusion ont largement pris le pas sur la fièvre révolutionnaire. (AP)

ÉTATS-UNIS

Les sondes prêtes

Les sondes américaine et européenne *Cassini* et *Huygens* sont prêtes pour entamer, aujourd'hui, leur voyage de sept ans et quelque 3,5 milliards de kilomètres vers Saturne et sa principale lune Titan. Le lancement, qui avait dû être reporté, lundi, en raison de problèmes techniques et des vents au-dessus du centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral (Floride), devait se dérouler à 04h43 locales. Lancées par une fusée Titan-IVB/Centaur, les deux sondes atteindront, en juillet 2004, Saturne, autour de laquelle elles doivent se mettre en orbite près de 20 ans après le survol de la « planète aux anneaux » par les sondes américaines *Pioneer 11* (1979) et *Voyager 1* et 2 (1980 et 1981). Cinq mois plus tard, *Cassini* éjectera la sonde *Huygens* qui ira se poser sur Titan. (AP)

Tir au rayon laser?

Les chances de procéder à un tir de rayon laser en direction d'un satellite, depuis la terre, semblent incertaines, en raison de l'état dégradé de la cible et de son comportement imprévisible, a-t-on indiqué, hier, de source militaire américaine. Le satellite est en fin de parcours et l'armée américaine compte réaliser l'essai avant le 23 octobre, à la suite de quoi l'orbite du satellite ne permettra plus de procéder à l'expérience. Celle-ci doit se faire depuis le site de tir militaire de White Sands (Nouveau-Mexique). L'essai avait déjà été reporté à deux reprises pour des raisons techniques. (AFP)

Non au Dr Suicide!

Plusieurs directeurs d'hôtels de la région de Detroit (Michigan) se sont réunis, hier, pour tenter d'empêcher le célèbre docteur Jack Kevorkian de pratiquer des suicides médicalement assistés dans les chambres de leurs établissements. Au moins 16 personnes ont été retrouvées mortes dans des chambres d'hôtel de la région, depuis le début de l'année, toutes ayant été « suicidées » avec l'aide du « Docteur Suicide ». Depuis le début de sa croisade en faveur des suicides assistés, en juin 1990, Kevorkian est soupçonné d'avoir aidé plus d'une soixantaine de malades en phase terminale à mettre fin à leurs jours. Il aurait assisté près de 100 personnes dans la mort. (AFP)

FRANCE

Papon trouve un gîte

Maurice Papon, l'ancien ministre français actuellement jugé devant les assises à Bordeaux (Sud-Ouest) pour crimes contre l'humanité, a finalement trouvé refuge, hier soir, dans une propriété viticole située à une trentaine de km au sud de Bordeaux. L'hôtel *La Réserve* de Pessac où il logeait depuis 78 heures lui avait demandé de quitter les lieux. (AFP)

La guerre civile gagne le Congo-Brazzaville

■ KINSHASA (AP, AFP) — La bataille pour le contrôle de Brazzaville faisait rage, hier, entre les troupes du président congolais Pascal Lissouba et les milices Cobras du général Sassou N'Guesso qui affirment avoir pris le palais présidentiel et l'aéroport de la ville. La guerre civile qui perdure dans la capitale depuis deux mois risque maintenant de s'étendre à tout le Congo-Brazzaville et même de s'internationaliser.

Un responsable militaire des milices, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a déclaré que les Cobras avaient pris le contrôle de ces deux sites stratégiques de la capitale congolaise.

Toutefois, des diplomates en poste à Kinshasa, de l'autre côté du fleuve Congo, affirmaient pour leur part que le palais présidentiel et l'aéroport étaient toujours aux mains des forces régulières fidèles au président Lissouba.

Selon des témoins joints par téléphone depuis Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), les milices Cobras sont appuyées par des avions qui ont survolé

les positions de l'armée congolaise.

Dans la matinée, plusieurs obus se sont abattus sur Brazzaville. Nombre d'entre eux ont atterri près de la résidence de l'ambassadeur de France, qui est située à proximité de la zone contrôlée par les alliés du président Lissouba. Un gendarme français qui était de faction devant la résidence de l'ambassadeur de France a été blessé « par le bruit d'une explosion », mais « ses jours ne sont pas en danger », selon le ministère des Affaires étrangères à Paris.

Par ailleurs, à Kinshasa, une jeune ressortissante belge a été sérieusement blessée, hier, par un obus tiré depuis Brazzaville et tombé sur l'ambas-

sade de Belgique, a annoncé la radio officielle sans plus de précisions.

À New York, pendant ce temps, le Conseil de sécurité de l'ONU a menacé, hier, d'imposer un embargo sur les ventes d'armes au Congo et soutenu le « déploiement possible » dans ce pays d'une force de maintien de la paix des Nations unies.

« Les membres du Conseil ont étudié des mesures à prendre rapidement, y compris l'imposition d'un embargo sur les ventes d'armes à la République du Congo et le « déploiement possible » d'une force de maintien de la paix à Brazzaville et ailleurs », a indiqué le président du Conseil, Juan Somavia.

Il a fait cette déclaration après un entretien des 15 membres du Conseil avec le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, portant sur des informations selon lesquelles des troupes angolaises étaient impliquées dans les affrontements au Congo entre les partisans du président Pascal Lissouba et ceux du général Denis Sassou-N'Guesso.

Premiers cas de choléra à Acapulco



Ces enfants attendent qu'il se passe quelque chose dans leur abri où ils se sont réfugiés, par suite de l'ouragan Pauline qui a frappé Acapulco, le haut lieu du tourisme au Mexique. Les premiers cas de choléra ont été signalés, hier, dans cette localité, quelques jours après le passage de l'ouragan qui avait dévasté, la semaine dernière, la cité balnéaire mexicaine et fait plus de 200 morts. Le président mexicain Ernesto Zedillo, qui s'est rendu sur place pour la deuxième fois depuis le début de la crise, a annoncé que les autorités sanitaires prenaient des mesures pour protéger les milliers de personnes qui ont dû se réfugier dans des abris de fortune après la destruction de leur domicile. Le nombre de personnes ayant contracté le choléra n'a pas été communiqué. Selon le secrétariat à la Santé, il y a plusieurs cas et les autorités ont demandé aux réfugiés de ne pas boire d'eau non bouillie et d'ingérer de la nourriture douteuse. Le chef de l'État a assuré que Mexico faisait tout son possible pour aider les victimes. « Soyez patients ; restez dans vos abris », a-t-il lancé à leur attention lors d'une déclaration sur la chaîne Televisa.

La Justice suit Bill Clinton à la trace

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le département de la Justice a annoncé, hier, une prolongation de son enquête sur le rôle du président Bill Clinton dans les affaires de financement illicite de la campagne électorale de l'an dernier.

Une première enquête de 30 jours qui devait prendre fin aujourd'hui sera prolongée jusqu'à début décembre.

Le vice-président Al Gore fait déjà l'objet d'une telle enquête après avoir reconnu avoir passé, depuis la Maison-Blanche, 46 appels téléphoniques à des donateurs du Parti démocrate, qui avaient rapporté 3,7 millions \$. Une partie de ces fonds serait allée dans les caisses destinées à la campagne pour la réélection du président, ce qui est interdit par la loi.

Dans sa notification officielle au tribunal, l'Attorney general Janet Reno, responsable du département de la Justice, a indiqué avoir pris sa décision en raison « de la complexité des faits et des questions légales associés à cette affaire ».

« Je n'ai pas été en mesure de déterminer s'il existe suffisamment de preuves spécifiques et crédibles indiquant une violation de la législation criminelle fédérale », a indiqué Mme Reno pour justifier une prolongation de cette enquête qui vise à déterminer si le président a sollicité des fonds de campagne en téléphonant à de riches donateurs potentiels à partir de la Maison-Blanche et si une partie de ces fonds a illégalement été versé aux caisses pour la réélection du président.

Entre-temps, la visite à Brasilia du président Clinton s'est terminée, hier, sur une fausse note, sa limousine blindée ayant été bombardée de purin par un groupe de manifestants anti-américains. La limousine a dû être nettoyée

au jet d'eau à l'ambassade des Etats-Unis, dernière halte du président et de Mme Clinton avant leur départ de Brasilia pour Sao Paulo, où ils sont arrivés dans la soirée.

S'exprimant là-bas, lors d'une conférence de presse, Clinton avait affirmé qu'il avait « fait tout son possible pour respecter la loi » et qu'il allait « coopérer (avec le département de la Justice) de toutes les façons possibles ».

Lundi, lors d'un entretien avec la presse, il avait laissé entendre qu'il serait prêt à répondre aux questions Mme Reno.

Mme Reno doit elle-même témoigner aujourd'hui devant une commission du Congrès à un moment où les républicains l'accusent de pusillanimité dans son enquête sur les différents volets des affaires de financement qui touchent principalement les démocrates.

Les républicains réclament à cor et à cri depuis des mois la nomination d'un procureur indépendant pour exa-

Nouveaux dommages en Italie

ROME (AFP) — Des monuments historiques et des habitations ont été à nouveau endommagés après la forte secousse qui a frappé, hier, l'Italie centrale provoquant panique et exaspération chez la population mais ne faisant aucune victime, selon un premier bilan de la protection civile.

La secousse d'une magnitude de 4,9 sur l'échelle ouverte de Richter, selon l'Institut géophysique national italien a été nettement ressentie à Rome et, fait nouveau depuis le début de l'intense activité sismique, jusqu'à Naples au Sud.

L'épicentre de la secousse a été localisé à environ 130 km au nord de Rome, dans la zone de Sellano, à la frontière entre l'Ombrie et les Marches, un peu plus au sud de l'épicentre habituel de Colfiorito.

Depuis hier après-midi, plus d'une vingtaine de secousses de faible intensité ont été enregistrées.

La petite agglomération de Sellano, où vivent un peu plus de 1260 personnes, a été particulièrement endommagée. Le centre historique est en partie détruit. Le clocher de l'église et la tour de la mairie se sont effondrés alors que le conseil municipal était en réunion. Il n'y a plus de logements habitables dans la commune et pourtant 65% des maisons ont été construites suivant les normes antisismiques.

La population est hébergée dans des tentes et des caravanes envoyées après les secousses du 26 septembre. Certains d'entre eux se sont plaints de la précarité de la situation.

Dans cette région montagneuse, les températures relativement clémentes jusqu'à la semaine dernière, ont chuté et les averse sont intermittentes. Les autorités craignent l'arrivée du gel. Dans les Marches, les premiers flocons de neige sont tombés, hier. La population, exaspérée par 19 jours d'activité sismique, attend avec impatience les habitations préfabriquées pour affronter l'hiver.

Une forte secousse au Chili

SANTIAGO (AFP) — Une secousse d'une intensité de 5 degrés sur l'échelle de Mercalli, qui en compte 12, a été ressentie, hier soir, à Santiago du Chili, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

La secousse qui a duré quelque deux minutes et provoqué un début de panique dans la population de la capitale, n'a fait ni victime ni dégât.

La secousse a été ressentie dans une zone longue de 600 km et 40 km de large. L'épicentre a été localisé dans le piémont de la cordillère andine, à 210 km au Nord de Santiago. La panique s'est emparée surtout des habitants du centre de la capitale qui logent dans des immeubles, à la suite d'une coupure de l'électricité qui a notamment provoqué l'arrêt des ascenseurs.

Une minute auparavant, deux secousses d'une intensité moyenne d'une durée de 30 secondes ont été ressenties en Argentine, le long d'un axe allant de Buenos Aires à la Rioja, en pied des Andes.

miner les accusations d'irrégularités — y compris des versements illégaux de fonds étrangers — affirmant qu'une telle mesure est nécessaire dès qu'un haut responsable du gouvernement est soupçonné d'implications dans des activités illégales.

Le sénateur républicain Arlen Specter, qui réclame un procureur indépendant, a suggéré, hier, que MM. Clinton et Gore témoignent volontairement devant la commission sénatoriale chargée d'une enquête parallèle à celle du département de la Justice sur les affaires de financement.

Dimanche, Mme Reno avait qualifié de « massive » l'enquête qui comprend de multiples volets, y compris d'éventuels versements de contributions par de riches donateurs en échange de « cafés » à la Maison-Blanche avec Clinton et Gore. La plupart de ces rencontres avaient été filmées et on avait remis une quarantaine de cassettes vidéo aux enquêteurs du département de la Justice et à ceux du Congrès.

Inde: la reine s'excuse pour un massacre

AMRITSAR, Inde (d'après AFP)— La reine Elizabeth II d'Angleterre a déposé, hier, à Amritsar (Nord) une couronne de fleurs au mémorial à 379 civils tués par les troupes coloniales britanniques, en 1919.

Ce geste de réconciliation pour l'une des plus sombres pages de l'histoire de l'empire britannique des Indes a été accepté par les familles de victimes comme des excuses de facto.

Au deuxième jour d'une visite d'une semaine à l'occasion des 50 ans de l'indépendance de l'Inde, la reine et son époux, le duc d'Édimbourg, ont visité le site de ce massacre à Jallianwala Bagh, non loin du Temple d'Or des sikhs.



Arborant des chaussettes blanches, la reine quitte le temple sikh d'Amritsar.

Gare aux immigrés clandestins!

■ PRAGUE (AFP)— La vague d'immigration clandestine vers les pays occidentaux pour fuir misère ou oppression s'amplifie et provient de contrées de plus en plus lointaines, a constaté, hier, à Prague la conférence internationale sur la lutte contre les migrations illégales.

En dressant ce constat, les ministres de l'Intérieur ou leurs représentants de 34 pays d'Europe, des États-Unis, du Canada et d'Australie, ont souligné que ces immigrés clandestins venant notamment de Chine, du Vietnam, du Sri Lanka, d'Afghanistan, d'Irak et d'Afrique étaient souvent la proie de groupes criminels spécialisés dans le trafic de drogues, de voitures volées, la prostitution et le blanchiment d'argent.

Le délégué letton a ainsi noté que son pays était devenu « un corridor de transit » vers les pays occidentaux d'immigrés venant de Chine, d'Af-

ghanistan, du Vietnam, de la Mongolie, du Cameroun ou de l'Angola.

Le représentant de Prague a relevé que le nombre de clandestins asiatiques totalisait aujourd'hui un tiers de tous les immigrés en situation irrégulière interceptés aux frontières tchèques.

Aucune statistique n'a pu cependant être fournie, les clandestins étant, par définition, difficilement contrôlables, comme l'a remarqué le ministre français de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

Ce dernier a cependant pu avancer devant la presse une augmentation

sensible des immigrés clandestins asiatiques y compris turcs et irakiens, qui à eux seuls représentent, a-t-il dit, plus du tiers des étrangers refoulés à la frontière franco-italienne.

Le vice-ministre italien Giannicola Sinisi, quant à lui, a lié le « phénomène de l'immigration clandestine au trafic des stupéfiants »: « il a été constaté, a-t-il dit, que le prix du voyage aux passeurs était souvent payé par le clandestin sous forme de transport de drogues ».

Il a été conforté par le secrétaire d'État de l'Intérieur de Bonn, Kurt Schelter, qui a cité des statistiques allemandes selon lesquelles « 60% des clandestins sont acheminés sur le territoire allemand par des bandes organisées qui s'occupent également de trafic de drogue, de voitures volées et de prostitution ».

Pépères de famille s'abstenir.



339 \$ /mois*

LOCATION DE 36 MOIS
TRANSPORT INCLUS

Comptant	Mensualités
1 000 \$	339 \$ A
0 \$	371 \$ B

La Trans Sport 1997 de Pontiac

- Le plus puissant moteur de série de sa catégorie: un V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux • Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager • Volant réglable • Climatiseur • Radio AM-FM stéréo • Configuration 7 passagers • Verrouillage électrique des portes • Rétroviseurs à réglage électrique • Glaces teintées • Poutrelles latérales de sécurité.



Enfin une fourgonnette passionnante à conduire.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.



* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A: 400 \$ ou B: 425 \$ exigés à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.